

décembre 2020 - # 60

# LES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE





## COLONEL JACQUES PERRIN, PRÉSIDENT DE L'UDSP 38

### **Une activité associative blanche par une année masquée**

L'actualité démontre que malgré les nombreuses années écoulées au sein de notre association et de notre corporation, nous ne nous attendions pas à devoir affronter une crise sanitaire mondiale.

Et pourtant c'est bien le cas depuis le début de cette année 2020 avec le Coronavirus.

Comme vous le savez, cette pandémie est difficile à vivre.

Combien de temps encore devrons-nous nous protéger ? Je crains que cette contrainte perdure encore quelques mois.

Pour autant pendant cette période de confinement et de crise, notre association a continué à fonctionner en s'organisant avec de nouvelles règles de travail.

C'est en conformité avec les recommandations du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère et du Service de Santé et de Secours Médical relatives aux mesures barrières que nous avons pu continuer à fonctionner.

Je tiens à remercier très sincèrement le Contrôleur Général André BENKEMOUN de m'avoir associé aux réunions « CODIR Crise » en tant que « conseiller volontariat » mais également en ma qualité de Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

En concertation avec les membres du comité exécutif, nous avons pris les décisions qui s'imposaient notamment la fermeture physique des bureaux de notre siège dès le lundi 16 mars à midi.

Nos deux secrétaires ont continué leurs fonctions en télétravail et ont assuré la permanence téléphonique et l'écoute par renvoi d'appel. Merci à Liliane et Teresa d'avoir su s'adapter à la situation.

Toutes les activités ont malheureusement dû être annulées ou reportées. Ce fut le cas pour celles liées aux Jeunes Sapeurs-Pompiers, à nos anciens et retraités, à nos sportifs comme celles de nos instances statutaires. Mêmes mesures de restriction concernant le calendrier des manifestations régionales et nationales.

Le congrès départemental des sapeurs-pompiers ainsi que notre assemblée générale ordinaire n'ont pas pu se tenir non plus en raison de la COVID-19.

Pour autant, il ne sert à rien d'être morose ou défaitiste, c'est pourquoi je veux cet éditorial plutôt optimiste et rassurant.

Cette crise nous a permis de nous questionner sur nos habitudes, de remettre en cause notre mode de vie à chacun et de réfléchir à notre organisation, à notre comportement de tous les jours que ce soit dans la vie familiale, le travail, les loisirs et notre rapport à notre environnement.

La décision de notre association, lors du conseil d'administration de l'année 2019, d'opter pour un vote électronique pour l'élection annuelle de nos membres s'est avérée bien judicieuse. Pour une première, ce fut un succès avec 67 % de votants permettant la continuité de nos instances conformément à nos statuts. Nous avons ainsi réalisé un gain de coût, de temps, et nous

avons facilité l'expression de chacun tout en préservant notre planète et notre santé !

Nous avons engagé également la modernisation de notre gestion administrative avec un logiciel adapté et un coffre-fort numérique pour la sécurité de nos données et pour l'archivage. Le matériel informatique neuf de nos deux secrétaires est opérationnel ainsi que les scanners. Également le versement de vos cotisations annuelles et les facturations est désormais possible et souhaité par virement avec la mise en œuvre d'un QR code pour l'identification des amicales et des adhérents.

Les travaux de rénovation du bâtiment de notre siège se terminent par l'isolation extérieure et les peintures des façades.

Nous avons bénéficié de la fonction Microsoft « teams » d'Office 365 du SDIS 38 pour nos réunions du comité exécutif et du conseil d'administration. Un outil performant pour de nouvelles pratiques de communication et de gestion de nos instances à distance.

Nous n'avons pas oublié nos aînés et retraités pendant ce confinement, puisque nos secrétaires et le comité exécutif ont eu à cœur de les appeler régulièrement ainsi que certains adhérents isolés.

Ils se sont organisés également sous l'impulsion de Marcel PERRIN, représentant des Anciens Sapeurs-Pompiers, avec des moyens de dialogue notamment un groupe « WhatsApp », les messageries mail et bien sûr le traditionnel coup de téléphone.

La commission sociale a très bien œuvré et a été efficace auprès de nos adhérents en détresse. La création d'une fiche de recensement de services a permis d'orienter nos adhérents vers des structures gouvernementales, régionales et départementales pour l'accompagnement et des aides éventuelles liés par la crise COVID-19. Le pôle social a répondu aux diverses sollicitations des amicales afin d'apporter des aides à des adhérents en difficulté pour différentes raisons.

Si nos sportifs n'ont pu se rassembler ni entrer en compétition cette année, je suis certain qu'ils savent garder le moral, et entretenir leur forme afin d'accomplir de belles performances dès 2021.

L'UDSP 38-Formation a également dû suspendre son activité.

Nos sections de JSP n'ont pas été épargnées non plus. Pendant le confinement, nos jeunes ont dû s'adapter à l'organisation de cours à distance proposés par l'éducation nationale. Cela n'a été ni évident ni à la portée de tous du fait du manque d'ordinateur ou des problèmes de réseau internet qui ont pénalisé le suivi des études à distance. Parce que certains en étaient réduits à étudier à l'aide d'un smartphone, nous avons tiré la sonnette d'alarme et pu bénéficier d'anciens ordinateurs réformés et sortis d'inventaire du SDIS 38 pour les mettre à disposition de jeunes en difficulté par manque de matériel. Cette solution bienvenue s'est avérée assez complexe à mettre en œuvre par le reconditionnement des outils informatiques. Je tiens à remercier les membres du comité exécutif

pour le temps passé à effectuer cette tâche.

La proposition d'un logiciel de formation à distance (FOAD) et de gestion pour les sections de JSP est actuellement en cours de réflexion. Le pôle pédagogique a décidé en accord avec l'UDSP 38 de doter les sections avant la fin d'année 2020 de cet outil pour la formation à distance accessible à tous les JSP. C'est grâce à la section de Saint-Egrève et sous la conduite de Fabrice BENEVENT que cette application a pu voir le jour. Merci à lui et à toute son équipe. La dotation d'une tablette ou d'un ordinateur portable neuf par section de Jeunes Sapeurs-Pompiers est à l'étude. Le financement de la totalité de ces actions est pris en charge par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Sur le plan financier, notre association a renoncé au deuxième versement de la subvention du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère compte tenu de l'annulation des activités sportives et des rassemblements.

Nous sommes conscients de la difficulté des amicales qui voient cette année leurs ressources financières à la baisse, baisse en partie compensée par une activité moindre et par conséquent, des dépenses également en diminution. Cependant, nous allons étudier et proposer aux membres du conseil d'administration de l'UDSP 38 un plan d'action budgétaire et l'adapter au plus juste pour permettre un fonctionnement de notre structure et de prendre en compte cette année si particulière.

Je tiens à féliciter notre commission

communication animée par l'énergie de Bernard MOLLIER d'avoir su s'adapter à la crise pour proposer une seule revue de qualité et remercier notre éditeur d'avoir accepté cette contrainte cette année en souhaitant que nos partenaires et annonceurs soient présents et fidèles dans notre prochaine revue des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Je voudrais terminer mon éditorial avec un message d'optimisme, d'espoir et de confiance pour l'avenir. Restons soudés, fidèles à nos convictions et solidaires afin de passer cette période tous ensemble et nous retrouver rapidement dans des moments de liberté, de convivialité et de bonheur.

En cette période de fin d'année, je vous invite à avoir une pensée, à adresser un message, à passer un coup de fil à tous ceux que vous connaissez et plus particulièrement à nos aînés, à ceux qui se battent contre la maladie et à ceux qui sont seuls et isolés. Avec quelques minutes de contact, vous leur apporterez le réconfort dont ils ont besoin, vous leur permettrez de garder l'espoir et de trouver la force de poursuivre leur route.

Plus que jamais, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, auprès de votre famille et de vos proches, si ce n'est physiquement, avec l'aide de tous les nouveaux outils de communication qui sont désormais à notre disposition.

Je vous adresse mes plus sincères vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Bonne année 2021.



# **CONTRÔLEUR GÉNÉRAL ANDRÉ BENKEMOUN DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL ET CHEF DE CORPS DU SDIS DE L'ISÈRE**



Forts d'une expérience et de connaissances, avec l'envie de transmettre leurs savoirs, les anciens sapeurs-pompiers étaient nombreux à réclamer la création d'un statut de réserviste.

La mesure numéro 10 du plan d'actions pour les sapeurs-pompiers volontaires (2019-2021) permet à chaque Sdis et à chaque Union départementale de créer une réserve départementale citoyenne de sapeurs-pompiers.

Celle de l'Isère prend corps cet automne.

Grâce à cette nouvelle organisation, les anciens sapeurs-pompiers ou les personnels administratifs techniques spécialisés, non sapeurs-pompiers volontaires, pourront mettre à profit leur expérience et leur disponibilité, bénévolement, pour contribuer à des opérations d'appui et de soutien complémentaires, logistiques et/ou techniques ou à des actions de sensibilisation ou de prévention. 120 membres vont constituer cette réserve citoyenne.

Déjà une vingtaine d'engagements ont été validés.

La convention avec l'Union départementale qui devait être signée lors du congrès départemental, l'a été à l'occasion du Conseil d'administration du SDIS.

Cette année 2020, la Covid-19 a profondément bouleversé le fonctionnement du service et de l'union départementale, et nous avons pu coordonner nos actions pour assurer la continuité de nos missions respectives.

Les risques de contagion à la Covid-19 impactent désormais notre quotidien. Les mesures barrières doivent être strictement respectées afin de limiter la propagation de l'épidémie au sein des sites du Sdis.

Si nous avons pris les mesures sanitaires, dès les premières annonces gouvernementales, si nous les adaptons selon l'évolution de l'épidémie, il faut que chacun dans la sphère privée fasse preuve de vigilance pour protéger les uns et les autres. Les petits gestes du quotidien ne restent pas sans conséquence et plus que jamais nous devons être exemplaires dans cette lutte contre l'épidémie.

Tout cela nous oblige à restreindre les rassemblements et occasions de convivialité qui sont pourtant des moments importants dans la vie de tout sapeur-pompier. C'est une précaution nécessaire qu'il faut penser, non pas comme une privation mais comme une prévention. Un gage de précaution pour garantir la santé de tous.

En cette fin d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite, à vous et vos proches, une belle année 2021.

## Vie de l'UD /p13



## JSP /p66



## Anciens /p38



## Sport /p50

**EDITORIAL**

Par le président de l'UDSP 38.....	2
Le mot du DDSIS.....	5

**ADMINISTRATIF**

Comité exécutif.....	9
Conseil d'administration.....	10
Comité d'honneur.....	12
Animateurs des commissions et pôles.....	12

**LA VIE DE L'UDSP 38**

Informations générales.....	13
La Foire de Grenoble.....	14
CA - Dernier de l'année 2019.....	17
Sainte-Barbe particulière.....	18
CA - Premier de l'année 2020.....	21
Vote électronique - pourquoi pas nous ?.....	24
Don d'ordinateurs.....	27
Outils modernes.....	28

**LA VIE DES CASERNES & DES AMICALES**

Bavonne - Départ à la retraite de Eric VINAULT.....	31
Péage-de-Roussillon - Nouvelle fresque.....	33
St-André-le-Gaz - Départ à la retraite de Guy VIOLINO.....	35

**CONGRÈS**

103 <sup>e</sup> congrès départemental à Chapareillan.....	36
------------------------------------------------------------	----

**ANCIENS**

Frontonas - Journée détente.....	38
Dossier spécial : Pôle Anciens.....	40

**DIVERS**

Téléthon.....	49
---------------	----

**SPORTS**

Pinéda de Mar - Half ironman.....	50
Repas de la commission.....	51
Mens - Cross de la Sainte-Barbe.....	52
Gières - Cross des enfants malades.....	55
Pont-Evêque - Cross départemental.....	57
Arvieux - Championnat de France de ski de fond...	60
Chamrousse - Plongée en apnée.....	61
Les Cyclistes.....	65

**JSP**

Saint Marcellin – des artistes en herbes.....	66
Convention entre deux associations asso.....	67
Belledonne - A la patinoire Polesud.....	68

**SOCIAL**

Remise d'ordinateur à des pupilles.....	71
Don de la CNR.....	72

**ETAT CIVIL**

Naissances.....	74
Mariages.....	74
Décès.....	75
Ils nous ont quittés.....	79
Annonces.....	80

**Directeur de la publication**

Colonel Jacques PERRIN

**Animateur de la**

**commission communication**  
Commandant Bernard MOLLIER

**Comité de rédaction**

Commandant Bernard GATEAU,  
Commandant (H) Michel GROSSELIN,  
Capitaine Jean-Luc GIRAUD,  
Capitaine Dominique REVEYRAND,  
Lieutenant William PEPIN,  
Lieutenant Benoit ROGER,  
Lieutenant Vincent TAMBUZZO,  
Infirmier Lieutenant Ludovic LOMBARD,  
Adjudant-Chef Rémi CHATELAT,  
Adjudant-Chef Stéphane ROLLAND,  
Adjudant Jean-Claude MUTTE,  
Caporal-Chef Fabien FOUREL et  
Laurence OGIER-COLLIN.

**Siège Social**

U.D.S.P. 38 - Le Manival  
11 avenue du Vercors  
CS 60097 - 38241 Meylan Cedex  
04 76 18 93 62  
Courriel : contact@udsp38.fr

**Crédits photos et contributeurs :**

UDSP 38, FNSPF, ODP, SDIS 38,  
les membres du CE, du CA  
et du CH de l'UDSP 38,  
Fabien BALDINO,  
David BIANZANI,  
Eric CORNELIER,  
Sébastien EMERY,  
Mathis GAVILLON,  
Stéphan GIROUTRU,  
Pierrick GUILLOU,  
Christophe JACQUIN-BERTHOLET,  
Michel SAAD,  
Deborah SERMET,  
Baptiste TARDY,  
Patrick TOURNIER-TROUILLER  
et X.

**Amicales des sapeurs-pompiers de**

DDIS,  
Belledonne,  
Echirolles, Frontonas,  
Granier-Chapareillan,  
Grenoble, Mens,  
La Murette,  
Montalieu,  
Parménie,  
Le Péage-de-Roussillon,  
Saint-André-le-Gaz,  
St-Quentin-Fallavier,  
Val-d'Ainan,  
Les Vaulnaveys,  
Vienne,  
Villard-Bonnot.

**L'Union départementale remercie ses fidèles annonceurs qui permettent, par leur concours, d'éditer notre revue.**

**Nous remercions également tous ceux qui nous ont adressé les photos et les documents qui permettent de rédiger une revue vivante et intéressante.**

**Conception, Réalisation et Régie Publicitaire :****COMMUNICATION SERVICE/PRESS**

19, rue Paul Séjourné - 94000 CRETEIL  
Tél. 01 43 99 96 76  
Fax. 01 43 99 96 34  
E-mail : csp.contact@online.fr

## COMITÉ EXÉCUTIF



**Commandant (H)  
Jean-Luc GIRAUD**  
(Bourg d'Oisans)  
1<sup>er</sup> Vice-Président



**Colonel  
Jacques PERRIN**  
(Morestel)  
Président



**Lieutenant  
Vincent TAMBUZZO**  
(Villard-Bonnot)  
Secrétaire Général



**Adjudant-Chef  
Stéphane ROLLAND**  
(Chapareillan)  
Trésorier Général



**Infirmier Lieutenant  
Ludovic LOMBARD**  
(La-Tour-du-Pin)  
Vice-Président  
secteur nord



**Commandant  
Bernard GATEAU**  
(D.D.S.I.S. 38)  
Vice-Président  
secteur sud



**Laurence  
OGIER-COLLIN**  
(D.D.S.I.S. 38)  
Secrétaire Générale  
Adjointe



**Caporal-Chef  
Fabien FOUREL**  
(Saint-Quentin-sur-Isère)  
Trésorier Général  
Adjoint

## LE PERSONNEL DE L'UDSP



**Liliane SCHMITT**



**Teresa BARANGER**

### 🕒 Horaires

- Lundi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 18 h 00
- Mardi et jeudi de 9 h à 12 h 00
- Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 16 h 30

### ✉️ Contacts

**UDSP 38**  
Le Manival - 11, avenue du Vercors  
CS 60097 - 38241 MEYLAN CEDEX  
[contact@udsp38.fr](mailto:contact@udsp38.fr)  
[udsp38.fr](http://udsp38.fr)



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Sapeurs-Pompiers Volontaires



**Commandant  
Bernard ATTAVAY**  
(Montalieu-Vercieu)



**Capitaine  
Pierre CAMPAYO**  
(Les Deux-Alpes)



**Capitaine  
Jean-Claude PRIMARD**  
(Saint-André-Le-Gaz)



**Capitaine  
Dominique REVEYRAND**  
(Heyrieux)



**Capitaine  
Claude SALVI**  
(Les Vaulnaveys)



**Lieutenant  
Franck BELLET**  
(Les Vaulnaveys)



**Lieutenant  
Sébastien BOEUF**  
(Les Adrets)



**Lieutenant  
Olivier ROCHEGUDE**  
(Bourg-d'Oisans)



**Lieutenant  
Benoit ROGER**  
(Bourg-d'Oisans)



**Lieutenant  
Jérôme ROUX**  
(Crémieu)



**Infirmière Lieutenant  
Myriam CAPELLI**  
(Mens)



**Infirmier Lieutenant  
Guillaume SPINELLI**  
(Les Vaulnaveys)



**Adjudant-Chef  
Eric ANDREANI**  
(Le Péage-de-Roussillon)



**Adjudant-Chef  
Rémi CHATELAT**  
(Frontonas)



**Adjudant-Chef  
Nicolas GORON**  
(La Murette)



**Adjudant-Chef  
Patrice PERRIER**  
(Mens)



**Adjudant-Chef  
Anthony VARVIER**  
(La Tour-du-Pin)



**Adjudant Jonathan  
BRUNET-MANQUAT**  
(Les Deux Rives)



**Adjudant  
Gwendal ROUSSELLET**  
(Villard-Bonnot)



**Sergente-Cheffe  
Stéphanie BARBIAN**  
(Miribel-les-Echelles)

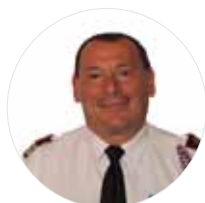


**Caporale  
Marine DURAND**  
(La Côte-Saint-André)



## Sapeurs-Pompiers Professionnels

---



**Médecin-Colonel  
Christophe ROUX**  
(D.D.S.I.S. 38)



**Commandant  
Bernard MOLLIER**  
(D.D.S.I.S. 38)



**Lieutenant  
Serge GLENAT**  
(D.D.S.I.S. 38)



**Lieutenant  
William PEPIN**  
(Pont-de-Cheruy)

## Personnels administratifs, techniques et spécialisés



**Laurence  
OGIER-COLLIN**  
(D.D.S.I.S. 38)



**Lieutenant  
Marcel PERRIN**  
(Bavonne)



**Lieutenant  
Christophe DURET**  
(Pont-de-Beauvoisin)

## Anciens

## Jeunes Sapeurs-Pompiers

## Conseiller technique

---



**Contrôleur Général  
André BENKEMOUN**  
(D.D.S.I.S. 38)

## COMITÉ D'HONNEUR

Colonel Bertrand KAISER  
 Lieutenant-Colonel Pierre NOBILE  
 Lieutenant-Colonel René PAILLOT  
 Commandant Michel GROSSELIN  
 Commandant Jean-Jacques GUERCHET  
 Commandant Pierre LANGLAIS  
 Commandant Albert MILLET  
 Commandant Gérard MOUNIER-VEHIER  
 Capitaine Louis BEYLE †  
 Capitaine Gilbert BONIN †  
 Capitaine André BOYET  
 Capitaine Gérard BRUNEL  
 Capitaine Jean CLAPISSON †  
 Capitaine André CLEYET-MERLE  
 Capitaine Paul COLOMB  
 Capitaine Robert COQUET  
 Capitaine Guy COTTAZ  
 Capitaine Michel DUC

Capitaine André ESCALLON  
 Capitaine Auguste GILLET  
 Capitaine André GIORDANO  
 Capitaine Jean-Pierre GUARINOS  
 Capitaine Claude MATHIEU  
 Capitaine Robert MAURINAUX  
 Capitaine Jean-Pierre MEYRIEUX  
 Capitaine Félicien MOUCHET †  
 Capitaine Gaston PALIN  
 Capitaine Serge ROUSSET  
 Capitaine Claude SPERONE  
 Capitaine Fernand TERRAS  
 Capitaine Gaëtan VALVO  
 Lieutenant Henri ARGOUD  
 Lieutenant Armand BERNARD †  
 Lieutenant Pierre CROIZAT  
 Lieutenant Pierre FAVET †  
 Lieutenant Gérard GIROUTRU

Lieutenant Jean-Pierre MATHIEU  
 Lieutenant Didier MENDEZ  
 Lieutenant Jack NAVILLE  
 Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN  
 Lieutenant Christian PELLEGRINELLI  
 Lieutenant Marcel PERRIN  
 Lieutenant Raymond PICOT †  
 Lieutenant Jean-Louis ROLLAND  
 Lieutenant Florian SOUILLET  
 Lieutenant Jean-Jacques VITTOZ  
 Lieutenant Olivier ZANCA  
 Major Jean-Michel ANSELME  
 Major André BONNET  
 Major Michel BOURGUIGNON  
 Adjudant-Chef Roger MANDRAN  
 Adjudant-Chef Luc MONIN  
 Adjudant Claude LOMBARD

## ANIMATEURS DES COMMISSIONS ET PÔLES



**SPORT**  
 Lieutenant  
 Serge GLENAT



**ANCIENS**  
 Capitaine  
 Michel DUC



**COMMUNICATION**  
 Commandant  
 Bernard MOLLIER



**CONCOURS DE MANOEUVRES**  
 Capitaine  
 Gaëtan VALVO



**MUSIQUE**  
 Commandant  
 Bernard GATEAU



**PÔLE SOCIAL**  
 Infirmier Lieutenant  
 Ludovic LOMBARD



**BOULES**  
 Capitaine Jean-Claude PRIMARD, Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN et le Caporal-Chef Fabien FOUREL



**PÔLE PÉDAGOGIQUE JSP**  
 Lieutenant  
 Christophe DURET



**JURIDIQUE**  
 Commandant (H) Jean-Luc GIRAUD  
 et le Président de l'UD



**TÉLÉTHON**  
 Commandant(H)  
 Michel GROSSELIN

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### ⇒ Nouveaux horaires d'ouverture de l'UDSP 38

**Lundi** : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

**Mardi** : 9 h - 12 h et fermé l'après-midi

**Mercredi** : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

**Jeudi** : 9 h - 12 h et fermé l'après-midi

**Vendredi** : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30

### 📍 Nouvelle adresse postale

**UDSP 38** - Le Manival - 11, avenue du Vercors  
CS 60097 - 38241 MEYLAN CEDEX

### 🏠 Les aménagements de notre siège

Depuis le début 2019, des travaux d'amélioration des bâtiments ont été mis en œuvre, à la suite de la décision de la copropriété d'effectuer des travaux de grande envergure. Les aménagements effectués, tant sur le bâtiment que pour les deux appartements de notre association sont :

#### Bâtiment par lui-même :

- Isolation de la dalle du sous-sol (gain de chaleur, nos appartements étant en rez-de-chaussée).
- Reprise de l'étanchéité du toit terrasse.
- Isolation des façades et peintures (gain de chaleur).
- Reprise des balcons.
- Changement des baies vitrées et fenêtres.
- Pose de volets roulants électriques.

#### Dans les appartements :

- Changement et déplacement des radiateurs qui étaient situés devant les grandes baies vitrées (pose en verticale, outre le gain de place cela a permis de mettre des baies vitrées avec trois vitrages).
- Passage de l'organisme de contrôle (APAVE) pour la vérification de la conformité électrique de nos appartements (obligation du code du travail).
- Remise en conformité des installations électriques (obligation du code du travail).

Des études sont en cours pour rajeunir nos appartements par la réfection des peintures intérieures et pour améliorer le bien-être au travail de nos secrétaires.

Tous ces travaux nous permettent de donner encore plus de valeur à nos deux appartements acquis à l'issue du congrès national de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France organisé à Grenoble en 1988. Ces locaux servant de siège de notre UDSP 38 sont aussi une réserve financière en cas de gros coup dur au sein de notre association.

### 🔍 Qualité de Vie au Travail

En ce qui concerne les conditions de travail de notre personnel, également dénommées QVT (Qualité de Vie au Travail) des actions ont été entreprises :

- Création d'un espace tisanerie.
- Changement du matériel informatique : ordinateur avec double écrans.
- Changement de notre centrale téléphonique avec des postes qui sont désormais équipés de casques et micros liés avec un répertoire téléphonique informatique.
- Signature du contrat AFFRANCHI-GO avec la poste (c'est le facteur qui passe tous les jours récupérer le courrier et les paquets et qui se charge de faire l'affranchissement).
- Mise en place d'une RAP (règle d'administration du personnel) et création de fiches de postes.
- Mise en place de la GED (gestion électronique des documents).
- Formation aux gestes et postures (avec des agents du SDIS 38) et au maniement des extincteurs pour nos deux secrétaires.
- Mise en place du document unique d'évaluation des risques (DUER) conformément au code du travail.

### ⚙️ Notre fonctionnement interne

Des mesures ont également été mises en œuvre pour faire évoluer nos procédures et nos méthodes de fonctionnement au service de plus de 7 200 adhérents avec la mise en place de :

- Paiements par virements bancaires (plus souples et plus rapides).
- L'application « SMS Mode » pour avertir tant les membres du comité exécutif, du conseil d'administration et nos présidents d'amicales, de sections de JSP ou d'anciens. Des informations courtes peuvent être diffusées immédiatement telles que la mise en ligne de documents sur le site internet ou des informations ponctuelles importantes.
- Diffusion en ligne des convocations et PV à approuver pour les membres du CA (plus rapide, économique et prise en compte de notre responsabilité sociétale sur l'environnement).
- Vote électronique pour les élections de nos administrateurs (gain de temps, coût identique au vote papier, cela rentre également dans notre responsabilité sociétale sur l'environnement).

**Vincent TAMBUZZO**  
Secrétaire général



## FOIRE DE GRENOBLE EDITION 2019

Le SDIS 38, et notamment le service communication, était à l'origine de la tenue d'un stand lors de la foire d'automne 2019 à Alpeexpo, en vue de promouvoir le volontariat et faire connaître le service, ses missions, son fonctionnement... C'est tout naturellement qu'il a été proposé à l'UDSP 38 de s'associer à cette démarche.



### Des activités ont été menées en parallèle :

- Le SDIS 38 a mis en place plusieurs manœuvres extérieures (désincarcération, équipe cynotechnique, équipe sauvetage déblaiement et du Groupe de Reconnaissance et d'Interventions en Milieux Périlleux, le GRIMP). Il a également mis en exposition deux véhicules : un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) pour lequel l'affluence des visiteurs a été très importante, le SSV (Side by side vehicle : engin 4 x 4 renommé depuis ULTT : Unité Légère Tout Terrain), dernier véhicule arrivé au sein de l'Isère, des sessions des gestes qui sauvent et de la documentation sur le volontariat entre-autre.



- L'UDSP 38 de son côté, a favorisé la jeunesse qui a fait des démonstrations les samedis, dimanches et mercredis grâce aux sections de JSP de :

- Belledonne (Domène),
- Saint-Egrève,
- Moirans,
- Vinay,
- Crolles,
- Eybens.

Merci à eux pour leur disponibilité, leur implication et la qualité de leurs prestations, permettant de







faire connaître les JSP et de susciter des vocations.

Les démonstrations ont été fortement appréciées par les visiteurs, qui, malgré des températures parfois peu élevées, n'ont pas hésité à venir sur le site extérieur de la foire pour y assister.

- En même temps, un fil rouge au profit du pôle social de l'UDSP 38 a été organisé sur le stand intérieur, tenu en grande partie par nos anciens qui sont venus des 4 coins de notre département.

Il s'agissait de lancer les trois commandes (corde lovée sur elle-même, formant un cylindre compact) dans la fenêtre du Parcours Sportif du Sapeur-Pompier. La hauteur de la fenêtre a été adaptée aux non-initiés.

Ce fil rouge a comptabilisé 1 129 lancers réussis. Lors du conseil d'administration du 11 décembre 2019, le Président, le Colonel Jacques PERRIN et le Contrôleur Général André BENKEMOUN ont remis au responsable du Pôle Social l'Infirmier Lieutenant Ludovic LOMBARD un chèque géant au profit de nos pupilles, d'un montant de 827 euros.

Le stand du SDIS 38 et de l'UDSP 38 a connu un franc succès, c'est indéniable !

Pour une première, cette participation a été une grande réussite, grâce à la combinaison d'une présence intergénérationnelle sur place sur toute la durée de la foire. Les actifs, les membres du comité exécutif ou du conseil d'administration,







les anciens et les JSP, toutes les composantes de l'UDSP 38 étaient présentes. Tous ont permis la tenue du fil rouge tout au long de la semaine.

Lors de cette magnifique foire, les services « communication » des deux entités ont couvert l'événement via les réseaux sociaux. Les Tweets, les messages et vidéos Facebook ont été vus par un très grand nombre de personnes.

Merci à tous les participants qui ont permis que cette présence SDIS 38 / UDSP 38 soit une parfaite réussite.

**Vincent TAMBUZZO**  
**Secrétaire général**





## LE DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANNÉE 2019

Depuis 2018, sur invitation de Monsieur Jean-Claude PEYRIN, président du conseil d'administration du SDIS de l'Isère et du Contrôleur Général André BENKEMOUN, directeur départemental du SDIS 38, le dernier conseil d'administration de l'UDSP 38 se déroule dans les locaux de l'Etat-major à Fontaine.



Cette année 2019, et pour la deuxième fois, il en a été de même. Le dernier conseil d'administration de l'UDSP 38 de l'année 2019 s'est tenu le mercredi 11 décembre au soir dans la salle Astragale du premier étage de l'Etat-major.

Le DDSIS 38 a accueilli les membres du comité exécutif, le comité d'honneur et les administrateurs.

Après les mots de bienvenue, l'appel des membres présents ou représentés et la minute de silence en souvenir des collègues disparus depuis le dernier CA, les nombreux sujets de la séance ont été déroulés.

Après une soirée riche en échanges, la séance était levée par le président Jacques PERRIN.

Cette année, Monsieur Jean-Claude PEYRIN, PCASDIS n'a pas pu nous rejoindre, retenu par d'autres

obligations. Le Contrôleur Général André BENKEMOUN nous a priés de l'en excuser et nous a renouvelé sa satisfaction que le CA se tienne dans les murs de l'Etat-major.

Il a également chaleureusement remercié le Colonel Jacques PERRIN et les administrateurs pour l'énergie déployée pour le bon fonctionnement de l'UDSP 38.

Il a également félicité tous les acteurs de l'UDSP 38 pour les très bonnes relations entretenues avec le SDIS 38.

Un chèque de 3 500 euros était remis à l'UDSP 38 par le comité d'organisation du cross national 2018. En effet, les comptes de l'association créée pour l'organisation du cross national faisaient apparaître un solde positif, solde reversé à l'UDSP 38 à destination du pôle social. La répartition de

cette somme a été soumise au vote du conseil d'administration le jour même tout comme la dissolution de l'association d'organisation.

Un drunch (à mi-chemin entre le lunch et le dîner) nous attendait pour poursuivre les échanges avec le directeur et le directeur adjoint ou entre nous et clôturer cette dernière réunion de travail des administrateurs.

### **Le comité de rédaction**

## UNE SAINTE-BARBE DÉPARTEMENTALE 2019 PARTICULIÈRE

**Vendredi 6 décembre 2019, la cérémonie de Sainte-Barbe du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère s'est déroulée dans la cour de l'Etat-major, dans un froid glacial mais sans pluie.**

Cette cérémonie était présidée par M. Jean-Claude PEYRIN, président du conseil d'administration du Sdis de l'Isère. M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, et M. Jean-Pierre BARBIER, président du conseil départemental de l'Isère.

Ils étaient accompagnés par de nombreuses personnalités dont M. Didier RAMBAUD, sénateur de l'Isère, M. Jean-Charles COLAS-ROY,

député de l'Isère, Mme Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère, Mme Monique LIMON, députée de l'Isère, Mme Sylviane COLUSSI, conseillère départementale, M. Jean-Paul TROVERO, maire de Fontaine...

La présence de nombreuses autorités civiles et militaires et de nombreux sapeurs-pompiers et personnels administratifs techniques et spécialisés du Sdis de l'Isère et leurs

familles conférait à ce moment un caractère solennel.

Le président de l'UDSP 38, le Colonel Jacques PERRIN et des administrateurs représentaient l'UDSP 38. Une délégation des sections des JSP de Moirans et de Saint-Savin étaient également invitées représentant l'ensemble des 33 sections de JSP de l'UDSP 38.

### DE NOMBREUSES MÉDAILLES ONT ÉTÉ REMISES PAR LE PRÉFET DE L'ISÈRE AUX MEMBRES DU CORPS DÉPARTEMENTAL

#### INSIGNE DE CHEVALIER DANS L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

- Commandant Bernard MOLLIER (également administrateur à l'UDSP 38) pour ses années d'investissement dans la lutte contre les feux de forêts,

#### MÉDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS AVEC ROSETTE POUR SERVICES EXCEPTIONNELS

- Capitaine Paul MORESTIN-CADET,
- Lieutenant hors classe Yannick PIETRUSZEWSKI,
- Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe Patrice ROUSTAN,
- Lieutenant 2<sup>e</sup> classe Jean-Michel EYRAUD,
- Lieutenant Serge MOUROT,
- Adjudant-Chef Michel PIREs,
- Adjudant-Chef Christophe VILQUIN,
- Sergent-Chef Pierre MAURIES,

#### MÉDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS, ÉCHELON GRAND OR (RÉCOMPENSANT 40 ANNÉES DE SERVICE) :

- Colonel hors classe Didier LEBEAU,
- Médecin Lieutenant-Colonel Jean-Yves MANDRILLON,
- Médecin Lieutenant-Colonel Dominique REPELLIN,
- Commandant Gilles GELAS,
- Capitaine Patrick ALLIBE,
- Capitaine André GREPAT,

- Capitaine Jean-Claude PRIMARD,
- Lieutenant Marc BARBIER,
- Lieutenant Dominique CHABOUD,
- Lieutenant Jean-Pierre GREPAT,
- Lieutenant Fernand MESONERO,
- Lieutenant Christian MOMBLED,
- Lieutenant Lionel MONCENIS,
- Lieutenant Bernard ROUX,
- Adjudant-Chef Martial BONNET,
- Adjudant-Chef Thierry DEUSEBIO,
- Adjudant-Chef Gérard FRATTINA,
- Adjudant-Chef Gilles LIETAR,
- Adjudant-Chef Raymond SPIELMANN,
- Sergent-Chef Serge PETRIMENT,
- Sergent-Chef Jean-Marc PORTRA,
- Sergent-Chef Philippe VAUDAINE,

#### L'INSIGNE DE CHEF DE CENTRE, ÉTOILE OR a été remise par le Contrôleur Général André BENKEMOUN, chef du corps départemental au :

- Lieutenant Stéphane PAPET, chef de la caserne de Saint-Hilaire-du-Touvet.

Cette cérémonie a permis en outre d'accueillir symboliquement les nouveaux sapeurs-pompiers volontaires qui ont rejoint le corps départemental et de se rappeler les noms des sapeurs-pompiers de France morts en service commandé depuis la Sainte-Barbe 2018.

## ➔ MISE À L'HONNEUR DE TROIS JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La cérémonie protocolaire terminée, tout le monde s'est dirigé au premier étage de l'Etat-major dans la salle de cérémonie où il faisait bien plus chaud.

Avant les discours des autorités, qui ont unanimement félicité les agents du Sdis de l'Isère pour leur engagement et l'UDSP 38 au travers de son président, le colonel Jacques PERRIN, pour les actions entreprises en faveur de la jeunesse dont les 33 sections de JSP et le soutien apporté dans le cadre social, trois jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont été mis à l'honneur pour des actes héroïques.

Dans les mois qui ont précédé cette cérémonie, ces trois jeunes ont réalisé des sauvetages de vies humaines et ce malgré leur jeune âge :

• **ROMAIN CUCHERAT ET THÉO GROUALLE** (tous deux de la section des JSP de Saint-Savin). Alors qu'ils étaient en vacances au Grau-du-Roi, ils ont littéralement sauvé la vie d'un enfant de trois ans qui s'était étouffé en mangeant du raisin. Avec calme et sang-froid, ils ont prodigué les gestes appris en cours de JSP et sans cesse répétés sur des mannequins. Ils n'ont pas hésité à s'imposer malgré leur jeune âge et la foule impuissante qui se pressait autour du jeune enfant. Passer du mannequin à la réalité et mettre en pratique la théorie ! Et en plus ranimer l'enfant ! Quelle énorme satisfaction pour ces deux jeunes et pour leurs encadrants. Les rapports du SMUR et des sapeurs-pompiers de Montpellier saluent la qualité de formation, la maîtrise des gestes de secourisme et le sang-froid des deux jeunes. Beaux témoignages pour nos jeunes, bravo.

• **GIANNI DE BERTI** (de la section de JSP de Moirans). En secouriste convaincu, il s'était inscrit sur l'application SAUV Life en vue d'éventuellement mettre à disposition de son prochain ses compétences en secourisme. C'est par ce biais qu'il a été alerté pour une personne inanimée proche de chez lui. Arrivé rapidement au domicile de la victime, il s'est engagé sans délai dans une réanimation cardiopulmonaire salvatrice sur une personne victime d'un malaise cardiaque. Lui aussi, il a pu mettre en application la théorie sans cesse répétée sur le mannequin de secourisme. Pour lui aussi, la satisfaction est grande d'avoir ranimé une personne. Les formateurs de la section de JSP de Moirans sont également très fiers de cet acte de secours par l'un des leurs.



Ces trois Jeunes Sapeurs-Pompiers ont reçu la médaille de reconnaissance de l'UDSP 38, échelon chevalier, pour leur action qui a permis de sauver deux vies. Le président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, renouvelé par cet article au nom de tous les administrateurs ses félicitations à ces trois jeunes mais plus largement aux formateurs et accompagnateurs des 33 sections de JSP de l'UDSP 38 ainsi qu'aux animateurs du pôle des JSP et les membres du pôle.

Que de temps passé et d'énergie pour former des JSP. Mais former pour former n'a pas grand sens... Former des JSP, les accompagner au Brevet de JSP avant de devenir SPV, cette belle mission qui conduit ces jeunes à faire acte de citoyenneté et être des acteurs de la sécurité civile française.

**Le comité de rédaction**



## LE PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANNÉE 2020

Comme il est de coutume, le premier conseil d'administration de l'année se déroule en tenue de sortie, un samedi du mois de février. C'est également l'occasion d'être accompagnés par la musique départementale de l'UDSP 38 et c'est aussi l'un des moments privilégiés pour des remises de récompenses.



Cette année 2020 n'a pas échappé à la règle ! Le premier conseil d'administration était programmé le samedi 1<sup>er</sup> février 2020. C'est l'amicale de Saint-Geoire-en-Valdaine qui avait au préalable fait acte de candidature. C'est avec grand plaisir que le comité exécutif, les administrateurs et les membres du comité d'honneur ont revêtu la tenue de sortie pour se trouver dans la salle des fêtes de la commune, mise à disposition par Monsieur Michel CUDET, maire.

Le mot d'accueil de ce dernier nous a plongé dans un moment d'histoire et de géographie locale. Il nous a donné envie de revenir visiter les beaux monuments du patrimoine et les grands espaces de verdure.

Le chef de caserne, le capitaine Jacques CHARRETON nous a, à son tour, accueilli et nous a fait part de sa satisfaction que le comité exécutif retienne sa candidature pour accueillir cette réunion. C'est toujours un réel plaisir de recevoir les membres de l'UDSP 38. Il a encouragé les autres amicales à en faire de même.

En présence de nombreux administrateurs et de membres du comité



d'honneur, le président Jacques PERRIN a ouvert ce premier conseil d'administration de l'année.

Après l'appel des membres présents ou représentés et la minute de silence, les échanges ont été nourris.

Vous pourrez prendre connaissance du compte-rendu de ce conseil d'administration, comme les autres d'ailleurs sur le site internet, par le biais de votre président de section ou d'amicale qui a accès à la boîte à outils des dirigeants.

La séance étant levée, le Contrôleur Général André BENKEMOUN, DDSIS 38 et le Colonel Bertrand CASSOU, DDASIS 38 nous ont rejoints pour partager un moment de convivialité.

Monsieur le maire a, pour sa part, renouvelé le plaisir qu'il avait d'accueillir la tenue de ce conseil d'administration et remis la médaille de la ville au DDSIS 38, au DDASIS 38 et au président de l'UDSP 38. En retour, le Colonel Jacques PERRIN a remis à Monsieur le maire la médaille écrivain de l'UDSP 38.

Des médailles associatives ont ensuite été remises :

⇒ **Médaille fédérale, échelon argent :**

- Lieutenant Serge GLENAT,
- Lieutenant Vincent TAMBUZZO,
- Infirmier Lieutenant Ludovic LOMBARD,
- Adjudant-Chef Stéphane ROLLAND.

⇒ **Médaille de reconnaissance de l'UDSP 38, échelon chevalier :**

- Colonel Bertrand CASSOU, DDASIS 38,
- Lieutenant William PEPIN, nouvel administrateur,
- Adjudant Jonathan BRUNET-MANQUAT, nouvel administrateur,
- Sergente-Cheffe Stéphanie BARBIAN, nouvelle administratrice.

Toutes ces remises de médailles ont été accompagnées par les réglementaires « Ouvrez le ban », « Fermez le ban », joués par la musique départementale de l'UDSP 38. Puis, ils nous ont joué avec une grande qualité quelques morceaux de leur répertoire.

Il revenait au président de l'amicale de Saint-Geoire-en-Valdaine, le Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN, de nous inviter à descendre d'un étage, pour profiter du verre de l'amitié puis partager un bon repas.

Encore une année où ces moments de partage permettent de récompenser les administrateurs de leur investissement, de partager diverses anecdotes et de resser-



rer les liens d'amitiés. Moments si importants car en ce jour de conseil d'administration, personne ne pouvait imaginer ce que nous allions vivre dans les mois suivants, en matière de crise sanitaire, de confinement...

A renouveler l'année prochaine si la situation sanitaire s'est améliorée.

**Le comité de rédaction**





## Le mot du président de l'amicale de Saint-Geoire-en-Valdaine

*En concertation avec mon chef de caserne, le capitaine Jacques CHARRETON, nous avons postulé auprès de l'union départementale pour recevoir le conseil d'administration. Nous avons déjà reçu celle-ci pour une réunion du conseil d'administration il y a peu de temps.*

*Ayant moi-même été administrateur de l'UDSP 38 durant deux mandats de trois ans, membre actuel du comité d'honneur et faisant partie de la commission bouliste (au sein de la commission des sports de l'UDSP 38), c'est tout naturellement que nous avons postulé pour recevoir ce conseil d'administration.*

*Avec l'amicale, nous avons également déjà organisé le championnat VTT, le concours de boules, le cross départemental, le tout sous l'égide de l'UDSP 38.*

*En tant que président d'une amicale, il est nécessaire de s'impliquer dans la vie de l'UDSP 38, de tisser de bonnes relations, de se tenir informé de toutes les informations départementales, régionales et fédérales, de ne pas perdre le fil des nouvelles évolutions dans un monde qui va de plus en plus vite.*

*Il me semble qu'il y a trop d'amicales qui ne sont pas aux faits de l'actualité de l'UDSP 38 et qui ne participent jamais ni au congrès départemental ni aux diverses manifestations !*

*C'est fort dommage car le seul lien entre les amicales, au-delà de l'activité opérationnelle, c'est le réseau associatif ! Réseau si important lorsqu'un pépin survient dans une caserne et/ou dans une amicale. Personne n'est à l'abri.*

*En ce qui concerne les membres de l'amicale de Saint-Geoire-en-Valdaine, ils ont pu découvrir les diverses facettes de l'union départementale lors de ce conseil d'administration.*

*Je les encourage à participer aux manifestations et à postuler comme administrateur. Soyons acteurs du devenir de notre union départementale.*

**Pascal OGIER-COLLIN**  
**Saint-Geoire-en-Valdaine**



## LE VOTE ÉLECTRONIQUE, POURQUOI PAS NOUS ?

Début 2019, le comité exécutif se posait la question de la mise en œuvre d'un vote électronique pour les élections des membres du conseil d'administration de notre association.

En effet, la participation au vote par courrier n'était pas à la hauteur des attentes et ce, pour divers motifs :

- Une application stricte des procédures par certains facteurs qui refusaient de délivrer un courrier recommandé à un membre de l'amicale, président compris, car le nom du président n'était pas inscrit sur le courrier.
- Un classement du courrier sur la pile des affaires à traiter et donc un oubli de vote.
- Et peut-être un manque d'implication de certains présidents dans ces élections...

Une étude a été réalisée par le comité exécutif sur la faisabilité de la mise en œuvre du vote électronique. Le résultat de l'analyse a démontré que le coût du vote par correspondance postale

(création et impression des documents, envois en lettre recommandée, temps passé à mettre sous plis etc...) était quasi identique à la version numérique.

Le vote électronique présentait de nombreux avantages :

- Arrivée du matériel de vote et des codes d'accès sur les boîtes mails des présidents d'amicales et des sections JSP.
- Diminution du temps passé par le personnel sur cette activité, ce qui nous a permis de dégager du temps pour d'autres activités.
- Participation de notre association aux enjeux sociétaux sur l'environnement.
- Relances automatiques par le prestataire.
- Mise à disposition d'un service

support pour les votants en difficultés, 24/24, 7j/7.

- Procédé de vote plus souple car il pouvait se faire via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, personnel ou de l'amicale. Il n'était plus nécessaire de se déplacer dans un bureau de poste.
- Vote possible jusqu'à la dernière minute.
- Affectation automatique des pondérations de voix.
- Dépouillement sécurisé, simplifié et très rapide (moins d'un quart d'heure).

Comme c'était la première fois, il avait été demandé au secrétariat de contacter les présidents pour s'assurer de la réception du mail, et si problème, voir avec eux si celui-ci n'était pas stocké dans les courriers indésirables. C'était également



l'occasion de leur expliquer le fonctionnement du service support.

Pour ce premier vote électronique, notre choix s'est porté sur la société AlphaVote, qui plus est une société iséroise.

Le devis présenté était conforme à l'enveloppe estimée. Le conseil d'administration a validé à l'unanimité la proposition du comité exécutif. Tout était prêt pour sa mise en œuvre au printemps 2020.

Sans savoir que le pays et le monde allaient traverser la crise sanitaire actuelle, le comité exécutif appuyé par le conseil d'administration ont eu le courage et le flair de muter notre organisation vers le vote électronique.

En effet, avec la mise en confinement et les restrictions mises en œuvre par la poste nous aurions été dans l'impossibilité de procéder au renouvellement des administrateurs avec les bulletins de vote en papier.

De plus pour une première, le vote s'est très bien déroulé. Le taux de participation est de 67 %, niveau jamais atteint depuis de nombreuses années.

Merci mesdames et messieurs les administrateurs d'avoir osé nous suivre dans cette démarche. Merci aux présidentes et présidents d'amicales et de sections d'avoir su vous adapter à ce changement et d'avoir par là même exprimé votre choix.

Félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration ainsi qu'à ceux qui ont été réélus. Félicitations également à ceux qui ont tenté leur chance et dont le suffrage en a décidé autrement.

Messieurs les électeurs préparez-vous au vote 2021, car après une telle réussite on renouvelle la démarche.

**Vincent TAMBUZZO**  
**Secrétaire général**

UNIQUE			
RÉSULTAT			
Election de Représentants			
1. Election de Représentants - UDSP38 - SPV			
			Liste électorale - UDSP38 - Collège unique
			Sièges à pourvoir:13
Nombre d'électeurs inscrits	154		
	Sous enveloppe	Electronique	Total
Nombre de votants	0	103	103
Nombre de votes exprimés	0	180	180
Nombre de votes blancs	0	5	5
Taux de participation	66,88 %		
13 candidat(s) élu(s)			
Titulaire	Voix	Taux	
Ludovic LOMBARO	129	9,16 %	ELU
Marine DURAND	118	8,38 %	ELU
Claude SALVI	115	8,17 %	ELU
Fabien FOUREL	111	7,88 %	ELU
Bernard ATTAVAY	109	7,74 %	ELU
Stéphane ROLLAND	108	7,67 %	ELU
Guillaume SPINELLI	106	7,53 %	ELU
Jean-Claude PRIMARD	99	7,03 %	ELU
Benoît ROGER	93	6,61 %	ELU
Nicolas GORDON	92	6,53 %	ELU
Gwendal ROUSSELLET	87	6,18 %	ELU
Dominique REVEYRAND	84	5,97 %	ELU
Franck BELLET	82	5,82 %	ELU
Hugo DÉGIROUDE	75	5,33 %	

RÉSULTAT			
Election de Représentants			
1. Election de Représentants - UDSP38 - JSP			
			Liste électorale - UDSP38 - Collège unique
			Sièges à pourvoir:1
Nombre d'électeurs inscrits	154		
	Sous enveloppe	Electronique	Total
Nombre de votants	0	103	103
Nombre de votes exprimés	0	180	180
Nombre de votes blancs	0	14	14
Taux de participation	66,88 %		
1 candidat(s) élu(s)			
Titulaire	Voix	Taux	
Christophe DURET	180	100,00 %	ELU

Election de Représentants			
2. Election de Représentants - UDSP38 - Anciens			
			Liste électorale - UDSP38 - Collège unique
			Sièges à pourvoir:1
Nombre d'électeurs inscrits	154		
	Sous enveloppe	Electronique	Total
Nombre de votants	0	103	103
Nombre de votes exprimés	0	182	182
Nombre de votes blancs	0	12	12
Taux de participation	66,88 %		
1 candidat(s) élu(s)			
Titulaire	Voix	Taux	
Marcel PERRIN	182	100,00 %	ELU

## DON D'ORDINATEURS À L'UDSP 38

**Tout a commencé par un chef de caserne du nord-Isère également administrateur de l'UDSP 38 qui a rendu compte au président Jacques PERRIN que des sapeurs-pompiers volontaires de sa caserne se trouvaient en difficulté.**

En effet certains ne pouvaient suivre les cours à distance ou tout simplement garder contact par les réseaux sociaux pendant le confinement à défaut d'ordinateur dans le foyer familial.

Après enquête, il s'est avéré que cette situation touchait des sapeurs-pompiers mais également des jeunes sapeurs-pompiers de divers secteurs.

A l'occasion d'une des réunions du comité de direction du SDIS 38, auxquelles le Colonel Jacques PERRIN participe en sa qualité d'expert technique du Volontariat mais également en sa qualité de président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, il en a fait part au Contrôleur Général André BENKEMOUN, chef de corps.

Le DDSIS 38 sensible à cette problématique a sollicité les services informatiques et le service administration-finances en vue d'étudier la rétrocession d'anciens ordinateurs réformés qui devaient être sortis de l'inventaire du SDIS 38.

Les démarches conjuguées de tous ont permis de remettre 50 ordinateurs à l'UDSP 38 pour les affecter aux sections de JSP ainsi qu'à des sapeurs-pompiers en difficulté.

Le 11 juin, le président du conseil d'administration du SDIS 38, Jean-Claude PEYRIN et le président de l'union départementale signaient une convention de cession à titre gratuit de 50 ordinateurs, en continuité de l'accord du CASDIS du 3 juin.

Ces ordinateurs après avoir transité par le siège de l'UDSP 38 ont été toilettés et reconfigurés bénévolement avant d'être affectés.

Au vu de la vétusté du matériel rétrocedé, une vingtaine d'ordinateurs ont pu être reconditionnée



avec les pièces des autres appareils.

Ils seront remis aux jeunes qui souhaitent en faire l'acquisition.

Merci sincèrement au DDSIS 38

et au PCASDIS pour cette action bienveillante à destination des adhérents.

**Ludovic LOMBARD**  
Animateur du pôle social



## LES OUTILS MODERNES COLLABORATIFS À DISPOSITION DE L'UDSP 38

La crise sanitaire du COVID-19 a contraint tout le pays comme de nombreuses nations à s'adapter et faire preuve d'agilité.

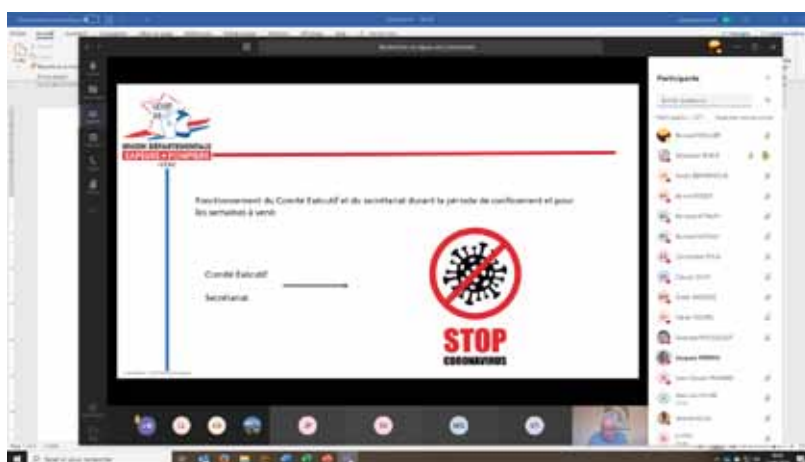


Dans l'intérêt collectif de protection de ses adhérents et des personnes qui gravitent autour, puis par l'obligation du confinement, l'UDSP 38 a suspendu toutes ses activités en présentiel telles que les formations des JSP, le congrès départemental, les réunions...

Les outils informatiques collaboratifs modernes, dont Outlook, Teams... dont le SDIS de l'Isère s'était doté, sous l'impulsion du Contrôleur Général André BENKEMOUN, ont permis au SDIS 38 de traverser la période confinement sans trop d'encombres. Les personnels administratifs, techniques et spécialisés et les cadres ont pu travailler tout en étant protégés pendant le confinement.

L'UDSP 38 avait, avant la crise sanitaire, également lancé de son côté la modernisation de ses outils de bureautique en équipant les secrétaires et les membres du comité exécutif des logiciels du pack office et des ordinateurs modernes pour nos secrétaires.

La conjugaison des deux évolutions informatiques a grandement facilité le lien entre les administrateurs, les membres du comité exécutif et



le secrétariat de notre association pendant le confinement.

C'est ainsi que le comité exécutif du 17 avril s'est tenu en visioconférence avec Teams.

Chaque membre du comité exécutif a pu partager les dossiers en cours avec le Contrôleur Général André BENKEMOUN, DDSIS 38 et le Colonel Bertrand CASSOU, DDASIS 38. Malgré la distance, la réunion a été très productive.

Elle a également permis au DDSIS 38 de faire part de la situation au sein du SDIS 38 vis-à-vis de la crise sanitaire, de la protection des personnels, ainsi que la poursuite de

l'interdiction des JSP de fréquenter les casernes en plein confinement.

Au même titre, le conseil d'administration qui devait se tenir le vendredi 15 mai à Chapareillan ne pouvait pas se dérouler en présentiel, les regroupements de plus de 10 personnes étant interdits. Le directeur départemental a autorisé les administrateurs à utiliser les outils informatiques du SDIS 38 pour la tenue de ce conseil d'administration en visioconférence, le 11 juin.

Nous l'en remercions car il a été possible de maintenir le fonctionnement minimal délibératif de notre association.



Cette visioconférence a permis d'accueillir, outre le comité exécutif, les administrateurs, le Contrôleur Général André BENKEMOUN, DDSIS 38, le Colonel Bertrand CASSOU, DDASIS 38, le Médecin de classe exceptionnelle Christophe ROUX, Médecin-Chef et le Lieutenant-Colonel David AUDOUIN, chef de la division métier.

La Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers de France devait se tenir le 12 septembre et devait être suivie de l'Assemblée Générale nécessaire à la validation du bilan moral et du bilan financier, l'approbation des comptes et du budget 2021. Ce rassemblement a aussi été annulé pour cause de développement à nouveau trop important du virus courant septembre. De nouveaux outils modernes seront mis à contribution pour pallier cette annulation.

#### ***Le comité de rédaction***

---



## DÉPART À LA RETRAITE À LA CASERNE DE LA MURETTE

Eric VINAULT a été incorporé au corps des sapeurs-pompiers de La Murette le 1<sup>er</sup> juin 1987, juste avant le congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère organisé à La Murette.



Détenteur de l'ensemble des diplômes de secourisme, il a été nommé sapeur de 1<sup>ère</sup> classe le 11 décembre 1989 et caporal honoraire le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Il a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent pour 20 ans de services, échelon vermeil pour 25 ans et échelon or pour 30 ans de services.

Eric, dit « Mourouse », l'homme de peu de mots : voilà comment définir un homme discret mais très efficace, aussi bien pour le service que pour l'amicale. Eric a été responsable du foyer pendant de nombreuses

années et a vraiment participé à la bonne marche de la caserne de La Murette.

Il a été décoré de la médaille de reconnaissance de l'UDSP 38 au grade de chevalier. Le grade d'officier de la même reconnaissance lui a été remis lors de la dernière Sainte-Barbe de la caserne par Nicolas GORON, chef de caserne et administrateur de l'UDSP 38.

L'insigne d'ancien sapeur-pompier lui a été remis par le Lieutenant honoraire Marcel PERRIN, animateur de la commission des anciens de l'UDSP 38.

A l'issue de sa dernière garde, ses collègues et amis lui ont rendu l'hommage qui lui était dû par une haie d'honneur, accompagnée des deux tons de circonstance et de nombreux applaudissements.

Pour tout ce que tu as donné pendant ton engagement de 32 années, ce qui devient rare, nous tenons tous à te remercier une nouvelle fois.

Bonne retraite Eric.

**Nicolas GORON et Marcel PERRIN**  
**Bavonne**

## UNE NOUVELLE FRESQUE À LA CASERNE DU PÉAGE-DE-ROUSSILLON



Suite à une volonté d'améliorer le foyer de la caserne du Péage-de-Roussillon, la commission « patrimoine et social » de l'amicale s'est mise en charge de réfléchir à un projet de rénovation passant par un réaménagement du lieu, l'achat de nouveaux mobiliers et surtout la création d'une fresque qui ornera le mur principal de la pièce.

Avec l'accord du chef de caserne pour effectuer les travaux au sein de celle-ci, un contact est pris avec un artiste peintre de la région stéphanoise pour réfléchir à un projet regroupant du « pompier » mais aussi des thèmes en lien avec la localité.

Au bout de deux mois et quelques ébauches, le dessin final sera trouvé

et sera validé par le bureau de l'amicale.

Il s'en suit quelque week-end pour préparer et apprêter le mur. Après deux jours de travail de peinture à la bombe, la fresque de 5 m 30 par 2 m 40 regroupant le château de Roussillon, la caserne, le mont Pilat et la transition des casques de sapeurs-pompiers voit enfin le jour.

Ce projet qui a duré six mois a été totalement financé par l'amicale. Il a conquis l'ensemble du personnel et a permis d'embellir un foyer en cours de métamorphose.

**Stéphan GIROTRU**  
**Le Péage-de-Roussillon**

## UN DÉPART À LA RETRAITE BIEN MÉRITÉ

**Le Sergent-Chef Guy VIOLINO a effectué sa dernière garde le week-end du 2 et 3 mai 2020 après 49 ans de service au SDIS de l'Isère. Sa carrière a pris fin réellement le 25 mai 2020 à l'âge de 65 ans.**

Notre « Guytou » a intégré la caserne de Les Abrets-en-Dauphiné le 1<sup>er</sup> janvier 1971. Il effectuera une double affectation avec le centre de secours de Saint-André-le-Gaz de 2001 à 2012. Ensuite, il privilégiera la caserne la plus proche de son domicile.

Son départ, nous ne l'avions pas imaginé comme cela...confinement oblige !

L'ensemble du personnel des sapeurs-pompiers de Saint-André-le-Gaz le remercie pour l'Homme qu'il est, pour son savoir qu'il a

su partager avec chacun, et ce, toutes générations confondues ! Son savoir, sa discrétion, sa bonne humeur va nous manquer ... notre caserne va « en prendre un coup » de ne plus le voir monter dans nos camions mais nous sommes fiers de sa belle et longue carrière.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite auprès de sa famille (qui elle, sera heureuse de l'avoir un peu plus à la maison).



**Amandine MILLION**  
**Saint-André-le-Gaz**



## LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL ~~2020~~ – 2021

Et oui ! Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Après un magnifique congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère à Voiron, le samedi 29 juin 2018, le 103<sup>e</sup> congrès départemental était programmé pour le samedi 13 juin 2020.



Les sapeurs-pompiers du Granier -Chapareillan œuvraient depuis plus d'une année pour accueillir ce 103<sup>e</sup> congrès sur la commune de Barraux.

Mais la COVID-19 et les risques encourus pour les visiteurs et/ou les organisateurs ont contraint, à regret, le président de l'UDSP 38, le Colonel Jacques PERRIN a annulé ce rassemblement, après concertation avec le Contrôleur Général André BENKEMOUN.

Annuler ? Non ! Reporter !

Le conseil d'administration et le comité d'organisation du 103<sup>e</sup> congrès se sont remis à l'ouvrage pour vous accueillir en 2021, le samedi 12 juin 2021.

Le programme, susceptible d'ajustements en fonction des règles de protection des personnes contre la COVID-19 sera affiné au fil du temps.

Le site emblématique du Fort Barraux servira de support à ce congrès départemental avec en complément les installations sportives situées à La Guinguette.

### Sont notamment envisagés :

- la deuxième édition du **Challenge Secours Routier** initiée en 2018 à Voiron,
- deux nouvelles épreuves :

- **Le Tetris Challenge des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :** Peut-être avez-vous vu la vidéo de présentation sur la page Facebook du congrès ? Les participants pourront s'affronter par équipe en alignant tout le matériel d'un engin d'incendie avec ingéniosité, le tout chronométré. La photo finale par drone vous sera offerte en souvenir et un jury départagera les plus inventifs.



**AMICALE DU GRANIER**  
**SAPEURS - POMPIERS**  
CHAPAREILLAN - BARRAUX



- Le **Premier FireFighting** Challenge des Sapeurs-Pompiers de l'Isère : venez-vous confronter à un mélange de techniques opérationnelles le tout chronométré. Ouverture de portes, maniement de lances, force, précision...

- Une première également toujours sur ce site, c'est le stand de l'UDSP 38. Venez découvrir les différents pôles de votre union départementale et ceux qui les animent. Vous avez des questions sur le pôle social, le pôle pédagogique des JSP, une question d'ordre juridique sur le fonctionnement de votre amicale, les outils de communication et les réseaux sociaux ? Les animateurs et leurs équipes seront présents pour vous écouter et répondre à toutes vos questions.

- Sous le même chapiteau que



votre union départementale, vous pourrez rencontrer les principaux fournisseurs des amicales, banquiers, assureurs, imprimeurs, agences de voyages, créateurs d'objets publicitaires... Venez faire votre marché !

- Vous trouverez également la traditionnelle buvette qui servira les boissons toute la journée ainsi que frites et barbecue à toute heure.

L'enceinte du Fort Barraux, qui n'est qu'à quelques centaines de mètres, sera également mise à contribution. Belle fortification érigée par le Duc

de Lesdiguières au 14<sup>e</sup> siècle, elle a été modernisée par Vauban. Pour les curieux, une visite organisée par les guides de l'association de valorisation du Fort sera possible toutes les 2 heures. Une navette permettra de se rendre d'un site à l'autre sans trop d'effort tout comme un sentier piéton pour les plus courageux.

Le Fort accueillera le repas de midi, l'assemblée générale de notre union et la Journée Nationale sur la place d'arme avant le traditionnel défilé pédestre et motorisé qui traversera le village.

Pour clore cette belle journée, il est prévu un bal des sapeurs-pompiers en plein air au Fort.

Venez nombreux le samedi 12 juin 2021 !

Bien entendu le programme peut évoluer en fonction du risque sanitaire. Vous en serez informés par le site internet et les autres moyens de communication.

***Le comité d'organisation  
du 103<sup>e</sup> Congrès***



## JOURNÉE DE DÉTENTE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE L'UDSP 38 FRONTONAS, LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

Une journée que les anciens aiment à retrouver pour passer un moment agréable et partager des nouvelles des uns et des autres, collègues des casernes et amis.



Ce sont nos amis de l'amicale et de la caserne de Frontonas qui ont eu la gentillesse de nous recevoir. Le président de l'amicale, le Sergent Sébastien MARQUETTE, le chef de caserne, le Lieutenant Jean-Marc FORET et Christian SOUILLET-DESERT représentant les anciens de l'amicale de Frontonas nous ont accueillis.

Un grand merci à toute l'équipe des amicalistes qui a tout mis en œuvre pour que nous puissions passer une agréable journée.

Bien évidemment le café, les viennoiseries, nous attendaient pour débiter la journée. Le secteur de Frontonas a été retenu au dernier moment par carence d'amicale pour nous recevoir. Ils se sont porté candidats pour que cette journée puisse avoir lieu mais ils n'ont eu que peu de temps pour tout organiser.

Mais chez les sapeurs-pompiers, il y a toujours une idée pour décoincer la situation. Effectivement, nos



amis du secteur de Grenoble avaient affrété un bus pour leur déplacement à Frontonas. Grâce au directeur de la société PHILIBERT, lui aussi ancien sapeur-pompier de Corenc, il nous a mis à disposition le car pour nous rendre à Crémieu visiter cette ville médiévale avec sa superbe halle datant du X<sup>e</sup> siècle.

Cette solution de dépannage a été très bien appréciée et nous a fait oublier le couac d'organisation.

De retour à Frontonas, le verre de l'amitié nous attendait ainsi que les autorités en la présence du Colonel Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38, de la Commandante Sandrine GONDRAND, cheffe du groupement Nord par intérim, du Commandant Grégory NEYRET, chef de centre des portes de l'Isère Est.

Les autorités prirent la parole tour à tour pour nous dire leur satisfaction d'être parmi nous et remercier les organisateurs de cette journée.





Ils ont clairement exprimé leurs inquiétudes sur le devenir de ces rencontres car il devient de plus en plus difficile de trouver des amicales partantes pour assurer ces journées de détente des anciens.

Un excellent repas a été servi par un traiteur local. Tous les participants purent échanger des souvenirs

avant de se quitter et de penser déjà à l'année prochaine. Mais avant, la prochaine rencontre est fixée pour le concours de pétanque.

Un grand merci à l'amicale et la caserne de Frontonas pour leur

accueil et leur soutien à cette journée de retrouvailles.

**Marcel PERRIN**  
**Président délégué des anciens**  
**sapeurs-pompiers de l'Isère**

# DOSSIER SPÉCIAL

## LES ANCIENS DE L'UDSP 38

### QUI FAIT PARTIE DES ANCIENS DE L'UDSP 38 ? LES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS ? LES ANCIENS PATS ?

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires lorsqu'ils partent à la retraite, sous réserve d'ancienneté et de cotiser à l'UDSP 38 par le biais de l'amicale.

Les anciens PATS sont bien entendu des anciens de l'UDSP 38 s'ils le veulent et si leur amicale les prend en charge à ce titre.

En effet, peu de temps après la départementalisation des services d'incendie et de secours de l'Isère, l'UDSP 38 permet aux PATS d'adhérer.

Il serait alors incompréhensible de ne pas garder les PATS comme anciens lorsqu'ils partent à la retraite.

Historiquement et par abus de langage, on parle des ASP (anciens sapeurs-pompiers) mais ce terme ne précise pas explicitement que les anciens PATS ont leur place dans notre association. Ce qui est vraiment le cas pour ceux qui le veulent.

Être adhérent comme ancien à l'UDSP 38 est très important pour la couverture assurantielle si vous participez à la vie de votre amicale, aux manifestations commémoratives au titre d'ancien, si vous participez aux activités du SDIS 38 et/ou de l'UDSP 38 (organisation des cross...).

Cela vous permettra également de bénéficier des activités et des aides proposées par l'UDSP 38.

L'UDSP 38 compte dans ses rangs 1 538 anciens dont les SPP, SPV

et PATS dont moins de 1 % de femmes.\*\*

Notre union ne compte pas encore dans ses rangs de centenaire mais trois anciens s'en approchent. Souhaitons leur longue vie à tous.

**Les trois plus anciens sont :**

- René SOUBEYRAND, né le 22/12/1922 de Meylan.
- Gaston PALLIN, né le 04/03/1923 de Saint-Jean-de-Bournay.
- Paul CUSTILLON, né le 03/08/1923 d'Allevard.

\*\*

	NOMBRE D'ANCIENS PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE			NOMBRE D'ANCIENS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR CATÉGORIE				
	Femme	Homme	TOTAL	1920-1929	1930-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1964
SPV	6	1 351	1 357	58	310	512	405	72
SPP	1	171	172	5	17	65	71	14
PATS	8	1	9	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	15	1 523	1 538	63	327	577	485	86

### COMMENT FAIRE PARTIE DES ANCIENS ?

Pour faire partie des anciens de l'UDSP 38, il faut d'abord avoir cessé son activité de sapeur-pompier ou de PATS et cotiser à son amicale. Il faut également que cette dernière adhère à l'UDSP 38 pour ses anciens. Il pourrait être bien que chaque ancien se rapproche de son amicale pour s'assurer qu'elle cotise bien pour ses adhérents.

A défaut, si l'amicale ne veut pas adhérer pour ses anciens ou si un ancien ne souhaite pas pour diverses raisons, cotiser à l'amicale, ce qui serait dommage, il peut toutefois cotiser individuellement à l'UDSP 38. Dans ce cas, rapprochez-vous du secrétariat de notre union.



## LA COMMISSION DES ANCIENS

**La commission de anciens de l'UDSP 38 existe depuis toujours. Elle a été mise en place pour :**

- Rompre l'isolement possible lors de la cessation d'activité de sapeur-pompier ou de fonctionnaire au SDIS 38.
- Garder le contact avec la vie de caserne, du SDIS 38, de l'amicale et de l'UDSP 38.
- Récompenser, reconnaître ceux qui ont œuvré pendant une grande partie de leur vie au service de la population.
- Etendre la convivialité de la vie des amicales à nos anciens.
- Accompagner et soutenir nos anciens en difficulté au fil des années du fait de leur santé décroissante ou de la perte de mobilité (plus de permis et/ou de voiture).
- Tout simplement tisser un lien fraternel.
- Et malheureusement accompagner les anciens lors de leur dernier voyage.

La commission des anciens se réunit régulièrement, à raison d'une fois par trimestre. Annuellement, les membres de la commission des anciens, accompagnés de leurs épouses, se retrouvent autour d'une bonne table pour un moment de convivialité.

L'animateur de la commission des anciens est le Capitaine honoraire Michel DUC (voir son interview). Il est assisté du Lieutenant honoraire Marcel PERRIN, comme président délégué aux anciens.

Si Michel DUC est désigné par le président depuis 2013, Marcel PERRIN est lui élu par les amicales. Il occupe ce poste depuis juin 2014. Il succède à l'Adjudant Jean-Claude MUTTE qui avait été élu en 2011.

📍 **Pour plus d'informations**, y compris la liste des membres de la commission, voir le site [udsp38.fr](http://udsp38.fr) : commissions et pôles / commission des anciens ou encore l'onglet Les anciens.





## AIDE DE NOS ANCIENS EN CAS DE DIFFICULTÉ

Outre la reconnaissance de la communauté pour leur investissement au profit de la population, l'UDSP 38 propose à nos anciens de les aider en cas de difficultés. L'UDSP 38 prend à sa charge une partie des frais entraînés par l'installation de la téléalarme, suivant les critères fixés par le pôle social :

- justifier de l'installation de la téléalarme,
- justifier de l'appartenance à une amicale,
- être non imposable.

Le dossier doit être initié par l'amicale de l'intéressé auprès de l'UDSP 38. L'aide est versée en une fois en fin d'année civile et calculée au prorata du nombre de mois d'utilisation.



## ASSURANCE DÉCÈS TOUTES CAUSES

Depuis 2018 (renouvellement des contrats d'assurance et de la garantie décès toutes causes, validés par le conseil d'administration du 24 juin 2017) la prise en compte de **la garantie décès toutes causes a été prolongée jusqu'à 85 ans**, avec mise en place d'une décote à compter de 75 ans.

Pour ce faire, il faut absolument que nos anciens soient adhérents à l'amicale de la caserne ou de l'Etat-major et que l'amicale prenne l'adhésion de l'UDSP 38 pour ses anciens ainsi que la cotisation à l'assurance décès toutes causes pour pouvoir en bénéficier.





## LES ACTIVITÉS À DESTINATION DE NOS ANCIENS

Les anciens se regroupent régulièrement pour maintenir le lien d'amitié, pour permettre à chacun de ne pas tomber dans l'isolement. Ces rencontres sont toujours l'occasion de partager l'actualité des amicales, de l'UDSP 38 et du SDIS de l'Isère. Les diverses activités sont réalisées avec les conjointes et conjoints.

Ces rencontres sont soumises à la bonne volonté des amicales du département. En effet, sans amicale pour accueillir les anciens, les activités des anciens ne pourraient avoir lieu. Les frais sont globalement à la charge de l'UDSP 38. Les membres de la commission des anciens œuvrent pour trouver les lieux d'accueil et pour organiser les journées. Ils passent beaucoup de temps et d'énergie pour ce faire.

**C'est pourquoi, un appel est lancé à tous les présidents d'amicale pour essayer de nous aider à faire perdurer ces moments conviviaux** à destination de nos anciens qui ont œuvré pour les casernes et/ou les amicales et/ou l'UDSP 38. Merci d'avance.

**Les regroupements organisés sous l'égide de la commission des anciens de l'UDSP 38 sont :**

- Journée de pétanque (en mai) :  
Le 20 mai 1992, la caserne André JALLIFIER de Moirans accueillait 125 participants pour le tout 1<sup>er</sup> concours de pétanque (voir la revue n°8, page 85 sur le site [udsp38.fr](http://udsp38.fr) : commissions et pôles / commission communication / les revues).

- Matinée pétanque ; pas besoin de terrain tracé au cordeau mais juste une aire sablée. Les parties se jouent en triplette avec tirage au sort à la volée dont au moins une femme par équipe.

- Repas avec musique.
- Environ 150 personnes.

- Journée des anciens (sapeurs-pompiers et PATS) en automne :

- Matinée touristique.
- Repas avec musique.
- Environ 250 personnes.

- Congrès départemental (juin) :  
Le 23 juin 1991, lors du congrès départemental de Saint-Marcellin, les anciens sapeurs-pompiers ont organisé la première assemblée générale des anciens (voir la revue n°2, page 127 sur le site [udsp38.fr](http://udsp38.fr)).

A l'issue du 98<sup>e</sup> congrès départemental de Bourg-d'Oisans, les anciens ne tiennent plus de forum spécifique par manque de participants.

Mais ils participent chaque année au congrès départemental tant aux divers forums et assemblées qu'à la visite des divers stands.

- Journée des anciens chefs (corps, centre, caserne ou groupement) en automne :  
Cette journée existe depuis 1984 (voir la revue n°2, page 127 sur le site [udsp38.fr](http://udsp38.fr)).

- Matinée touristique.
- Repas avec musique.
- Environ 100 personnes.

- Journée régionale (septembre) des anciens de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes :

- Matinée touristique.
- Repas avec musique.
- Environ 300 à 400 anciens et conjoints de la région Rhône-Alpes.

- Congrès national des sapeurs-pompiers de France (septembre-octobre) :

Chaque année, de nombreux anciens se rendent disponibles pour participer au congrès national. Ils s'organisent pour se retrouver dans le même lieu d'hébergement et de restauration. Ils sont toujours très curieux et admiratifs devant l'évolution des technologies et des matériels.

- Concours de pêche :

Par le passé, un concours de pêche des anciens était organisé. Par manque de participants et d'organisateur, cette activité a été abandonnée.

Les anciens participent également très souvent ou du moins chaque fois qu'ils le peuvent **aux activités des amicales et des casernes**. Ils ne sont pas les derniers pour donner un coup de main pour installer un stand, une buvette ou autre... Ils ne sont jamais avares de partager leurs souvenirs de l'organisation de secours « d'avant ». Ils participent également **aux commémorations nationales** et autres festivités locales pour participer au devoir de mémoire de la commune, du canton, de la caserne, du centre, du groupement...



## L'INSIGNE DE RECONNAISSANCE

Créé en juin 2017, à l'initiative du Colonel Daniel ORY, président d'honneur de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, reconnu officiellement le 7 juin 2017 par la DGSCGC, l'insigne fédéral permet de valoriser les anciens sapeurs-pompiers (ASP).



Cet insigne est généralement remis par le président de l'UDSP 38, ou l'un de ses représentants, à l'occasion du départ en retraite ou de la cessation d'activité de l'ASP, lors d'une cérémonie de l'amicale ou de l'UDSP 38. Il peut également être remis par un autre ASP, déjà titulaire de cet insigne.

C'est un signe d'appartenance à la communauté des ASP pour leur engagement, qui est porté côté gauche de l'uniforme, par l'ASP professionnel ou volontaire. S'il n'est pas en tenue, l'insigne, dimensionné de la taille d'un « pin's » pourra être porté sur le revers d'une veste en toute circonstance sur une tenue civile.



## LA RÉSERVE DÉPARTEMENTALE CITOYENNE

Le SDIS de l'Isère, dans le cadre du pilier citoyenneté de son projet d'établissement envisage, avec l'UDSP 38, de créer une réserve départementale citoyenne de sapeurs-pompiers en Isère (RDCSP 38). Cette démarche a été validée par le bureau du conseil d'administration du SDIS de l'Isère le 12 février 2020 et par le conseil d'administration de l'UDSP 38.

Elle a pour but de favoriser les liens intergénérationnels et la transmission des savoirs, de permettre aux anciens de poursuivre différemment leur engagement et d'apporter un soutien au SDIS 38.

Les membres de la réserve départementale citoyenne seront essentiellement sollicités, selon des modalités qui restent à définir, pour :

- Apporter son soutien au SDIS 38 :
  - Logistique lors d'opérations de longue durée en zone de soutien aux intervenants,
  - Accueil de prestataires extérieurs dans les casernes (organismes agréés de vérification et de contrôle, artisans ou entreprises pour assurer des réparations...).
- Participer à des actions de formation, de sensibilisation et d'éducation de la population à la sécurité civile (gestes qui sauvent...).
- Soutenir la population lors d'évènements d'ampleur (armer un centre d'accueil de sinistrés, participer au ravitaillement de la population...).

Les réservistes réaliseront, à titre bénévole, les missions indiquées dans une convention signée entre le SDIS 38 et l'UDSP 38. Cette convention fixe également les conditions de recrutement, l'habillement, les assurances, l'engagement sur la mission, le positionnement des réservistes...

Ce dossier sera développé plus longuement dans une prochaine revue.

**Marcel PERRIN**  
Président délégué des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère





## LES ANCIENS TOUJOURS PRÊTS À AIDER

Le comité exécutif a acquis 50 litres (en bidon de 5 litres) de gel hydroalcoolique (GHA) par le biais de l'Union Départementale et Métropolitaine des Sapeurs-Pompiers du Rhône dont une partie du montant était reversée à l'Œuvre des Pupilles de France. Outre le besoin pour nos formations, pour nos réunions et pour le personnel de notre association, cette démarche avait une connotation sociale.

Sur proposition de l'animateur de la commission communication, nous avons acquis des flacons de GHA de 100 ml (merci à la pharmacie du SDIS 38 de nous avoir mis en relation avec leurs fournisseurs).

Mais ces flacons étaient bien nus ! Dans une démarche de communication, l'animateur a fait réaliser des étiquettes pour ces flacons. L'entreprise décomatic de La Verpillière s'est fait une joie de participer à ce projet. Damien PIOLAT, responsable de l'atelier de façonnage dans l'entreprise décomatic et par ailleurs chef de la caserne de Heyrieux a confectionné cette étiquette. Le directeur de l'entreprise décomatic, monsieur Jean-Luc ALLEGRE, nous a offert la prestation et la matière première. Nous le remercions très chaleureusement.

La pose de l'étiquette sur le flacon : rien de plus évident que de solliciter nos anciens (Marcel PERRIN, Gérard BRUNEL, Robert COQUET et Auguste GILLET) toujours prêts à donner la main. C'est ainsi que mardi 8 septembre, 4 de nos anciens et le commandant Bernard MOLLIER ont procédé au remplissage des flacons et à la pose de ces étiquettes sur plus de 200 flacons. Avec le respect des gestes barrières (masque et distanciation), la mission a été accomplie dans la bonne humeur et dans un temps record ! Nos anciens ont toujours la main leste et les doigts précis.

Ces flacons de GHA étiquetés au logo de l'UDSP 38 auraient dû être remis aux présidents d'amicales et aux administrateurs lors de l'assemblée générale de l'UDSP 38 et de la journée nationale des sapeurs-pompiers de France, le 12 septembre. Les mesures de sécurité sanitaire ont conduit le DDSIS 38 et le colonel Jacques PERRIN à annuler cette journée. Ce n'est que partie remise.

Une belle collaboration intergénérationnelle.

**Ludovic LOMBARD**  
**Animateur du pôle social**



## 🗣️ INTERVIEW DE MICHEL DUC

**Le capitaine honoraire Michel DUC est l'animateur de la commission des anciens. Il a été désigné par le colonel Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38, au cours du second semestre 2013. Il succède au lieutenant Pierre CROIZAT, au capitaine Armand BERNARD et au commandant Jean ANDRE. Mais quelle est sa vision de la commission des anciens ?**

**Vous avez été désigné comme animateur de la commission des anciens : pourquoi vous ?**

Avec environ plus de 30 années au sein de l'UDSP 38, membre du comité exécutif pendant 20 années (du comité d'organisation du congrès national de 1988 jusqu'en 2008), j'ai également été vice-président sous la présidence d'Eugène BLANC, puis René PAILLOT, Jacky JEYMOND et Jacques PERRIN.

J'étais, à ce moment-là, membre du comité exécutif. Le président a estimé que j'étais à même de mener cette commission. J'étais connu pour mon franc-parler, n'ayant pas peur de dire les choses. De plus, ma connaissance des dossiers en cours et mon implication au sein de l'UDSP 38 me désignaient.

**Pourquoi une commission des anciens ?**

Il est nécessaire que les anciens soient reconnus et puissent garder des contacts avec les actifs et des relations avec les amicales... Déjà qu'il n'est pas facile de passer du statut d'actif et impliqué au statut de retraité. Cette commission vise à ne pas couper les ponts entre les deux statuts.

Cette commission permet également aux anciens d'échanger entre eux sur le passé, sur le temps héroïque où les amicales et les sapeurs-pompiers eux-mêmes devaient acheter et entretenir le matériel avec leurs deniers propres alors que maintenant tout est fourni par le SDIS... Nous ne touchions pas un centime alors que maintenant, et heureusement, les sapeurs-pompiers volontaires touchent des indemnités pour compenser le temps passé au service du public.

Si la commission des anciens n'existait pas, les anciens ne seraient probablement plus sur les tablettes des amicales et seraient peut-être oubliés, comme faisant partie du passé sans lien avec le présent...

**On parle régulièrement de la commission des anciens sapeurs-pompiers : Les anciens PATS sont-ils intégrés au sein de vos activités ? Ont-ils de la place dans le groupe ? A quel titre ?**

Les anciens personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) ne sont pas encore intégrés à leur juste place car ils sont peu nombreux et nos habitudes, notre histoire ne nous fait pas systématiquement penser à eux, à tort, pour nos activités.

Pour faire partie de la commission des anciens, il faut solliciter le président qui valide après avis du CE et des membres de la commission, l'accès à la commission des anciens. La présence d'un PATS au sein de la commission pourrait être une évolution.

Certains PATS commencent à se manifester en participant aux différentes activités organisées par la commission. C'est un bon début.

**Nos anciens (PATS ou sapeurs-pompiers) sont-ils tous adhérents à l'UDSP 38 ?**

Non, malheureusement, tous les anciens ne sont pas adhérents car les amicales ne font pas systématiquement le nécessaire pour les inscrire. Pour les actifs c'est automatique ne serait-ce en raison des assurances. Pour les anciens, certains présidents d'amicale oublient nos anciens...

Certains présidents d'amicale ne savent peut-être pas que les anciens ont leur place au sein de leur amicale et de notre UDSP 38. De plus, vu le turnover des présidents d'amicale et des chefs de caserne, ils ne connaissent peut-être pas assez le fonctionnement de notre union, ce qui est fort dommage.

**D'autres anciens, une fois à la retraite, tournent la page et ne s'intéressent plus au monde sapeurs-pompiers. Pourquoi ?**

Probablement qu'ils manquent, eux aussi, d'informations. Ils ne connaissent pas ce qui découle de la cotisation, pourtant peu onéreuse.

### Que pensez-vous des activités de la commission des anciens ?

La commission des anciens ne peut pas faire beaucoup plus pour l'instant car les frais engendrés ne peuvent pas être supportés par certains anciens eux-mêmes et certaines amicales ne participent pas forcément aux frais des anciens pour les activités.

Déjà si les amicales se portaient candidates pour nous recevoir lors de nos manifestations cela serait une aide pour les membres de la commission des anciens. La plupart des frais sont supportés par l'UDSP 38 mais nous avons besoin de la connaissance locale pour organiser les manifestations locales.

### Que pensez-vous du devoir de mémoire ? L'UDSP 38 en fait-elle assez ? Si non que pourrions-nous faire de plus ?

Pour le devoir de mémoire, nous pensons que l'UDSP 38 fait déjà pas mal. Mais les informations ne circulent pas toujours jusqu'aux anciens, ces derniers n'ayant pas forcément les outils modernes de communication ou ne passant pas très régulièrement à la caserne, notamment pour raison de santé ou de mobilité. Merci aux chefs de casernes et/ou aux présidents d'amicale d'être un relais actif vers nos anciens. Ils sont une partie de la mémoire de votre amicale et de notre union.

Mais les anciens doivent aussi être curieux et s'intéresser à la vie de leur amicale et de leur caserne pour rester informé de l'activité locale, de l'UDSP 38 ou du SDIS 38.

### Quels conseils donneriez-vous aux jeunes ?

Dès qu'un nouveau sapeur-pompier ou PATS intègre une caserne, il faudrait qu'il sollicite auprès du président de l'amicale son adhésion et plus largement soit informé du fonctionnement de l'amicale et de l'UDSP 38.

### Quels conseils donneriez-vous aux anciens et actifs ?

Les anciens qui font partie de l'amicale doivent les accueillir les jeunes et se présenter à la nouvelle recrue pour qu'elle soit intégrée au sein de l'amicale tout comme à la caserne.

Les présidents d'amicales qui cèdent leur place devraient informer leur remplaçant du fonctionnement de l'amicale et tout ce qui en découle. Les nouveaux présidents doivent s'informer auprès de l'union avec les nouvelles technologies, c'est plus facile qu'à notre époque... Ce qui peut être facilitateur, c'est aussi de ne pas oublier de faire suivre aux anciens les courriers et les informations qui proviennent de l'UDSP 38.

## INTERVIEW DE GASTON PALLIN



**Le capitaine honoraire Gaston PALLIN est l'un de nos plus anciens adhérents de l'UDSP 38 et le plus ancien membre du comité d'honneur. Au moment de cet interview, il vient de fêter son 97<sup>e</sup> anniversaire. Son secret de longévité réside dans l'activité : jardinage, pratique du vélo et jovialité et surtout comme il aime à le dire : « ...vous n'avez qu'à attendre... ».**

**Gaston a toujours le mot pour rire et une petite blague à sortir. C'est ce qu'on appelle un bon vivant. Il est heureux de vivre et optimiste. Il rayonne la joie autour de lui. Beaucoup de personnes devraient suivre son exemple. Il a un frère de 99 ans et sept frères et sœurs dont le dernier a 77 ans.**

### Vous participez toujours aux conseils d'administration ?

Oui. J'ai été nommé comme membre du comité d'honneur. A ce titre, je m'intéresse toujours à la vie de l'UDSP 38 et ses activités. Je ne manque quasiment aucun conseil d'administration. Cela me permet de trouver de la convivialité auprès des collègues anciens et actifs. C'est à chaque fois un grand plaisir.

### Quels conseils donneriez-vous aux jeunes ?

Tout a évolué et les jeunes ne se rendent pas forcément compte de ce que faisaient les anciens auparavant pour faire vivre et fonctionner la caserne et l'amicale. Il faudrait que la mémoire se transmette vers les nouvelles générations.



## TÉLÉTHON 2019

**Fort du bon résultat de l'année d'avant et de la promesse d'avoir (enfin) de nouveaux objets Téléthon en lien avec les sapeurs-pompiers, cette édition laissait présager de bons résultats. Mais c'était sans compter, sur différents paramètres qui changent d'une année sur l'autre, même ceux qui semblaient acquis...**

La non-reconduction cette année de la grosse manifestation (en participants et bénéficiaires) était un premier coup dur, même si quelques amicales de ce défi commun organisaient localement une activité. Les objets TÉLÉTHON sapeurs-pompiers avec lesquels certains espéraient pouvoir relancer une activité, étaient bien avant la manifestation, en rupture de stock...

C'est avec ces écueils, que s'engageait cette édition 2019. Mais, à son tour, l'informatique nous trahissait, avec des problèmes de lecture par un secteur AFM. De ce fait, des manifestations me seront signalées... la semaine après leurs réalisations ! Ce manque d'informations ne m'a pas permis de passer vous faire un petit bonjour sur les lieux et vous témoigner mon soutien...

Le SDIS 38 ayant changé sa messagerie électronique pour migrer vers Outlook 365, il m'a été autorisé de rester dans l'ancien applicatif en lien avec mes fonctions au sein de l'organisation du TÉLÉTHON. J'avais toutefois pris les devants en intégrant deux adresses électroniques de messagerie, celle de l'UDSP 38 et mon adresse mail personnelle. Mais... pas de chance ! Panne du serveur qui héberge le site de l'UDSP 38 tout le week-end

du TÉLÉTHON. Je me suis retrouvé sans information sur des nouvelles activités ou des changements de dernières minutes.

N'ayant pas eu d'informations sur des manifestations le vendredi, c'est tout naturellement que j'ai commencé le samedi mon périple par le Sud-Isère (voire même le sud du Sud...). Comme chaque année, l'amicale des sapeurs-pompiers de Corps tenait un stand dans le bourg, le long de la RN 85. Ensuite, j'ai pris la direction, comme l'an passé, vers l'amicale de Monestier-de-Clermont qui avait axé le thème de ses activités sur des jeux ludiques à destination des enfants et pour les parents, ils avaient accès à une restauration et pouvaient également participer aux activités proposées.

J'ai pu rallier les JSP de Crolles qui proposaient dans l'après-midi des animations thématiques pour les jeunes. Ces activités ont attiré un peu de jeunes des alentours. Puis, comme traditionnellement, je me suis rendu sur le secteur viennois qui organisait un tiré de dévidoir, avec une arrivée cette année à Estrablin.

Le calendrier, cette année encore, permettait principalement pour le Nord-Isère de cumuler des animations du TÉLÉTHON aux traditionnelles illuminations de la

région lyonnaise. Le dimanche 8 décembre, les JSP illuminaient la caserne de Beaurepaire. D'autres activités étaient également proposées, dont quelques amicales qui avaient installé des stands lors du marché dominical (Charavines et Pont-de-Chéruy) ou mis en place des activités plus ludiques (Villette-d'Anthon).

Chaque année j'essaie de visiter les animations en fonction de mon emploi du temps et du secteur géographique. Mais cette année les problèmes informatiques ont fait que je n'ai pas eu connaissance, et pour cause, de certaines manifestations... J'espère pouvoir vous rencontrer en 2020...

Malgré tous ces impondérables, si la somme récoltée est en recul par rapport à 2018, c'est près de 12 000 euros qui ont été remis à l'AFM TÉLÉTHON.

Je compte sur vous pour améliorer ce chiffre en 2020. Je reste dès à présent à votre disposition pour préparer le prochain TÉLÉTHON.

Merci à tous.

**Michel GROSSELIN**  
**Délégué départemental Téléthon**  
**pour l'UDSP 38**

## HALF IRONMAN À BARCELONE

Pour la 6<sup>e</sup> fois, l'équipe départementale de triathlètes des sapeurs-pompiers de l'Isère s'est engagée sur le triathlon de Barcelone sur un format Half Ironman. Mais qu'est-ce donc ? C'est la moitié d'un Ironman, bien connu des triathlètes.

La distance comprend quand même :

- 1,9 km de natation,
- 90 km de vélo,
- 21,1 km de course à pieds.

Nous sommes donc partis à Pinéda de Mar, à côté de Barcelone en Espagne, le week-end du 17 et 18 mai 2019.

L'équipe comprenait 4 triathlètes (Romuald GRANADE de Grenoble, Sébastien EMERY de Seyssinet-Pariset, Peter HUYBRECHTS de Domène et Côme RONDET d'Echirolles).

L'épreuve était formidable. L'ambiance était vraiment palpable dans ce groupe fort sympathique. Les résultats s'en ressentent.

Le samedi 17 mai vers 13 h 30 : petite reconnaissance du parcours cycliste avant de rentrer nos vélos dans le parc et de déposer nos sacs de couleurs sous la tente, bien accrochés.

Nous prenons notre repas du soir directement à notre hôtel avant l'extinction des feux à 22 h 00.

Le dimanche 18 mai, le réveil est programmé sur 5 h 30, pour un départ de course à 7 h 00, selon la nouvelle formule de départ sur Ironman un « Rolling start ». Les « Pros » (Hommes, Femmes) partent avant tout le monde puis s'ensuit un défilé d'athlètes par groupe de 6 en



fonction des niveaux de chacun. Le chronomètre se déclenche à notre passage sous l'arche de départ ; aspect très positif qui élimine toute bagarre pour bien se positionner sur la ligne de départ.

Nous avons donc nagé dans une mer calme à 18°. Le temps était un peu couvert et une température extérieure un peu fraîche en début de matinée. L'ensemble de notre délégation a pris plaisir sur cette épreuve.

Retour en France dès le lendemain en pensant déjà à 2020... L'objectif 2020 est de se réunir sur cette même épreuve pour préparer

les championnats de France des sapeurs-pompiers.

Merci à toutes les personnes qui nous ont permis de prendre part à cette superbe épreuve.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'UDSP 38 pour tous les efforts financiers auxquels ils ont contribué pour que l'on puisse réaliser ce déplacement en Espagne.

**Sébastien EMERY**  
**Grenoble Seyssinet-Pariset**

## RÉSULTATS

	NATATION	VÉLO	COURSE	TOTAL	CLASSEMENT	PAR CATÉGORIE
<b>Côme RONDET</b>	35'51	2 h 50' 27	1 h 23' 10	4 h 57' 21	217 <sup>e</sup>	39 <sup>e</sup> de la catégorie 25-29 ans
<b>Romuald GRANADE</b>	30'16	2 h 42' 45	1 h 38' 26	4 h 57' 46	223 <sup>e</sup>	26 <sup>e</sup> de la catégorie 45-49 ans
<b>Sébastien EMERY</b>	30'41	3 h 12' 48	1 h 48' 49	5 h 39' 00	758 <sup>e</sup>	101 <sup>e</sup> de la catégorie 45-49 ans
<b>Peter HUYBRECHTS</b>	45'18	3 h 33' 03	2 h 09' 29	6 h 41' 29	1 728 <sup>e</sup>	70 <sup>e</sup> de la catégorie 55-59 ans

## DERNIÈRE RÉUNION TRIMESTRIELLE 2019 POUR LA COMMISSION DES SPORTS

Le samedi 26 octobre 2019, la commission des sports s'est réunie au restaurant "La queue de cochon" au Fontanil-Cornillon pour son traditionnel repas annuel. Tous les membres étaient présents ainsi que les anciens animateurs qui ont œuvré bien avant nous pour développer et faire vivre le sport en Isère.



Le capitaine honoraire Jean-Pierre MEYRIEUX a été mis à l'honneur pour les nombreuses années de dévouement au sein de la commission des sports.

A ce titre, il lui a été remis un bon d'achat à utiliser dans un magasin de bricolage pour le remercier de son implication et de ses bons et loyaux services au sein de la commission des sports pendant de nombreuses années.

Les souvenirs des différentes compétitions (cross, challenge de la qualité, PSSP...) ont été évoqués dans une franche camaraderie et une ambiance très conviviale.



**Serge GLÉNAT**  
*Animateur de la commission  
des sports*



## CROSS DE LA SAINTE-BARBE 2019

Créé en 1982, par le service des sports des sapeurs-pompiers de la ville de Grenoble et notamment le Lieutenant Jack NAVILLE, cette 38<sup>e</sup> édition s'est déroulée dans le beau secteur de MENS, le samedi 23 novembre 2019.

Pour l'historique de la création de ce cross, vous êtes invités à relire la revue 58 accessible sur le site internet ([udsp38.fr](http://udsp38.fr)) / onglet commissions et pôles / commission communication / les revues.

Encore une année où les sportifs se sont dépassés et sont venus très nombreux. Plus de 675 coureurs, dont 150 PATS, SPP et SPV de plus de 40 casernes et 525 JSP de 24 sections ont pris le départ, malheureusement sous un temps exécrable.

Une épreuve de cani-cross a été fortement remarquée.

Cette édition a tenu ses promesses, un cross de haut niveau dans une très grande convivialité.

A cette occasion, le Lieutenant Serge GLENAT, animateur de la commission de sports de l'UDSP 38 a reçu un challenge d'honneur pour sa participation très active dans la vie sportive du SDIS 38 et de l'UDSP 38.

Cette 38<sup>e</sup> édition du cross de la Sainte-Barbe était le dernier de Serge en tant qu'actif avant son départ à la retraite en mai 2020. Mais, Serge ayant été réélu comme administrateur au conseil d'administration, il va poursuivre ses activités sportives et l'animation de la commission des sports pour les trois années qui viennent. Merci Serge pour cet investissement.

Merci à tous les participants et aux organisateurs du secteur de Mens mais également les membres de la commission des sports, de la commission des anciens et du SDIS 38.

**Le Comité de rédaction**



CATÉGORIE	CLASSEMENTS INDIVIDUELS	CLASSEMENTS PAR ÉQUIPE
<b>Benjamines</b>	1) Apolline DUPUIS (JSP Porte de Chartreuse) 2) Jasmine GHERAIRI BAILLY (JSP Montalieu-Vercieu) 3) Noémie DESCHAMPS (JSP Val-du-Ver)	1) JSP Porte de Chartreuse 2) JSP Vinay 3) JSP Saint-Marcellin
<b>Benjamins</b>	1) Evan ORTA (JSP Saint-Egrève) 2) Dorian LENFANT (JSP Montalieu-Vercieu) 3) Paul LALUC (JSP région Saint-Jeannaise)	1) JSP Chasse-sur-Rhône 2) JSP Montalieu-Vercieu 3) JSP Val-du-Ver
<b>Minimes (filles)</b>	1) Fleurantine AUPETIT (JSP Saint-Egrève) 2) Louna JOUANY-SEMPOLIT (JSP Saint-Egrève) 3) Clara ROSIER (JSP Saint-Savin)	Pas de classement
<b>Minimes (garçons)</b>	1) Ethan CAPORALE (JSP Vizille) 2) Antoine VILLARET (JSP Dent de Crolles) 3) Mathéo VANHOYE (JSP Val-du-Ver)	1) JSP Saint-Etienne-de-Saint-Geoires 2) JSP Val-du-Ver 3) JSP Saint-Egrève
<b>Cadettes</b>	1) Opheline MULA (JSP Vienne) 2) Shariène CORNET (JSP Porte de Chartreuse) 3) Julia DE FREITAS (JSP Dent de Crolles)	Pas de classement
<b>Cadets</b>	1) Léo MACKÉ (JSP Val-du-Ver) 2) Félix PICON (JSP Vinay) 3) Tom MAULOUET (JSP Saint-Savin)	Pas de classement
<b>Juniors (filles)</b>	1) Maelis PIVOT-PAJOT (Saint-Geoire-en-Valdaine) 2) Anouk ROUSSET (Le Péage-de-Roussillon) 3) Léa SOUVETON (Moirans)	Pas d'équipe classée
<b>Juniors (garçons)</b>	1) Clément BRUCHON (Saint-Jean-de-Bournay) 2) benjamin ISERN (Saint-Marcellin) 2) Alexandre SAAD (Saint-Marcellin)	1) JSP Vienne
<b>Séniors (filles)</b>	1) Clémence ROUX (Meylan) 2) Marion FABREGUE (Voiron) 3) Sandra RIBEYRE (Le Péage-de-Roussillon)	1) Autrans 2) Saint-Geoire-en-Valdaine
<b>Séniors (hommes)</b>	1) Dylan MARMET (La Mure) 2) Jonathan COULON (Grenoble) 3) Florian CROSET (Saint-Savin)	1) Meylan 2) Grenoble 3) Saint-Savin
<b>Masters (filles)</b>	1) Sandrine GIRARD (Monestier-de-Clermont) 2) Betty BENEVENT (Saint-Egrève)	Pas d'équipe classée
<b>Masters 1 (hommes)</b>	1) Adrien ABRY (Grenoble) 2) Christophe PEYRE (Etat-major SDIS) 3) Sébastien EMERY (Seyssinet-Pariset)	1) Grenoble 2) Seyssinet
<b>Masters 2 (hommes)</b>	1) Philippe CORMONS (Etat-major SDIS) 2) Alain PORTEJOIE (Etat-major SDIS) 3) Hugues NOLIN (Voiron)	1) Etat-Major SDIS 38 2) Saint-Geoire-en-Valdaine



## CROSS DE LA SAINTE-BARBE VU PAR LES ORGANISATEURS

C'est sous un temps clément des Ardennes que s'est déroulé le 38<sup>e</sup> cross de la Sainte-Barbe, le samedi 23 novembre 2019.

Vous étiez près de 700 à venir braver le vent et la pluie dans les chemins tortueux du Trièves.

Après quelques heures paisibles de transport, il faut bien se dégourdir les jambes...

Vous avez échappé aux montagnes ensoleillées couvertes de neige, aux chemins tranquilles bordés de fleurs, aux animaux qui regardent paisiblement les coureurs dans l'effort.

Il fallait bien que la particularité de MENS soit soulignée ; nous ne pouvions pas organiser un cross comme les autres...

Un peu plus de dénivelé, des chemins éloignés du bourg, de la boue (c'est bon pour la peau) mais surtout une chaleureuse complicité, de belles courses, des champions du premier au dernier car il faut avoir de la volonté pour terminer dans de telles conditions...

La première édition du cross départemental à Mens en 2007 s'était déroulée sous la neige. Cette fois-ci, la pluie était au programme. Nous essaierons de faire mieux la prochaine fois...

Un grand merci à tous les participants mais également les bénévoles pour leur investissement

dans cette belle aventure et pour avoir tout mis en œuvre pour vous recevoir dans les meilleures conditions possibles.

Nous espérons que vous garderez un bon souvenir de notre très beau secteur.

Nous espérons également vous revoir prochainement au détour d'un chemin ou d'une ruelle.

**Myrian CAPELLI et  
Patrice PERRIER  
Mens**





## CROSS DES ENFANTS MALADES

**C'est une institution ! Le cross au profit des enfants malades et prématurés du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes (CHUGA) avait lieu le samedi 14 décembre 2019 au Domaine Universitaire/UFRAPS à Gières pour sa 26<sup>e</sup> édition, organisé par le lycée Philippine Duchesne - Itec-Bois Fleury de La Tronche. Comme l'année dernière, les bénéfices ont été reversés au fonds de dotation du CHUGA.**

Les sportifs du SDIS de l'Isère ont réalisé une belle prestation et ont fait grande impression auprès des organisateurs, lesquels ont reformulé leur joie de compter parmi cette manifestation une équipe sapeurs-pompiers de l'Isère. Malgré une météo on ne peut plus humide, vous avez tous réalisé admirablement votre course, le tout dans un très bon état d'esprit ! Merci à vous !

J'adresse également mes remerciements à l'UDSP 38, son président, la commission des sports et le secrétariat pour leur coopération auxquels j'associe également la Médecin-Cheffe adjointe, Karine CHARVET pour ses connaissances en physiologie de l'effort... ainsi qu'au Lieutenant Frédéric DELEGUE pour son soutien logistique. Sans oublier Serge GLENAT, animateur de la commission des sports, toujours disponible et facilitateur.

Nota : Malheureusement il manque quelques athlètes sur la photo, (5 coureurs dont une féminine) non pas qu'ils n'aient pas couru assez vite pour venir faire la photo, mais tout simplement parce qu'il y avait tellement de monde que l'on a eu du mal à tous se retrouver.

Très sportivement.

**Michel SAAD**  
**Etat-Major**



# CROSS DÉPARTEMENTAL

## DU 25 JANVIER 2020 À PONT-ÉVÊQUE

C'est sous une météo clémente que s'est déroulé le cross départemental 2020.



Toujours aussi nombreux, les concurrents se sont retrouvés sur un parcours varié et sélectif. Grâce à une très bonne organisation, les courses se sont succédées sans retard.

La commission des sports de l'UDSP 38, le groupement Nord, la caserne de Vienne et les services du SDIS 38 ont comme à l'accoutumée mis en place les conditions tant matérielles qu'humaines afin de mener à bien cette importante manifestation sportive.

À 17 h 30, la lecture des résultats a eu lieu après quelques mots de félicitations des autorités présentes dont le Contrôleur Général André BENKEMOUN, chef de corps et directeur départemental et le Colonel Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38.

Bravo à tous pour votre participation et les résultats sportifs quel que soit votre classement.

### **CLASSEMENT BENJAMINES : 2 800 MÈTRES**

- 1) Apolline DUPUIS - JSP Porte-de-Chartreuse
- 2) Noémie DESCHAMPS - JSP Val-du-Ver
- 3) Nina RIBEYRE - JSP Montalieu

### **CLASSEMENT BENJAMINS : 2 800 MÈTRES**

- 1) Hédi BABOURI - JSP Saint-Savin
- 2) Many PRIVAS-BARTOLOTTI - JSP Chasse-sur-Rhône
- 3) Dorian LENFANT - JSP Montalieu

### **CLASSEMENT MINIMES FILLES : 3 400 MÈTRES**

- 1) Fleurantine AUPETIT - JSP Saint-Egrève
- 2) Louna JOUANY SEMPOLIT - JSP Saint-Egrève
- 3) Louise EL KHARRAT - JSP Saint-Egrève





### CLASSEMENT MINIMES GARÇONS : 3 400 MÈTRES

- 1) Mérouane AKCHICHE TREMSAL - JSP Saint-Egrève
- 2) Lucas PONSEEL - JSP Oytier-Septème
- 3) Alan THEVENON GERMAIN - JSP Oytier-Septème

### CLASSEMENT CADETTES : 3 400 MÈTRES

- 1) Pauline HEBERT - JSP Terres Froides
- 2) Ophéline MULA - JSP Vienne
- 3) Eloïse COLIN - JSP Le Péage-de-Roussillon
- 4) Kléopha SINDEL - JSP Vinay
- 5) Clémentine MORIN - JSP Vienne



### CLASSEMENT CADETS : 4 800 MÈTRES

- 1) Léo MACKÉ - JSP - Val-du-Ver
- 2) Loïc LENFANT - JSP des Deux Guiers
- 3) Félix PICON - JSP Vinay
- 4) Tom MAULOUET - JSP de Saint-Savin
- 5) Toni MONNIOT - JSP Saint-Jean-de-Bournay

### CLASSEMENT JUNIORS FILLES : 4 800 MÈTRES

- 1) Clarisse DELHUMEAU - Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs
- 2) Maëlys PIVOT PAJOT - Saint-Geoire-en-Valdaine
- 3) Léa SOUVETON - Moirans
- 4) Anaïs BELLET - Agnin
- 5) Anouk ROUSSET - Le Péage-de-Roussillon



### CLASSEMENT JUNIORS GARÇONS : 8 200 MÈTRES

- 1) Clément BRUCHON - Saint-Jean-de-Bournay
- 2) Benjamin ISERN - Saint-Marcellin
- 3) Alexandre SAAD - Saint-Marcellin
- 4) Armand GALIANO - Voiron
- 5) Jean-Côme GUERIN - Agnin

### CLASSEMENT SÉNIORS FILLES : 4 800 MÈTRES

- 1) Aurélie BOUSSEMART - Seyssinet-Pariset
- 2) Marion FABREGUE - Voiron
- 3) Bénédicte GINET - Saint-Savin
- 4) Maryne DURET - Le Pont-de-Beauvoisin
- 5) Arielle LEPORATI - Saint-Quentin-Fallavier



### CLASSEMENT SÉNIORS GARÇONS : 8 200 MÈTRES

- 1) Dylan MARMET - La Mure
- 2) Florian CROSET - Saint-Savin
- 3) Jean-Baptiste TARDY - Vienne
- 4) Côme RONDET - Echirolles
- 5) Florent BECQUE - Saint-Marcellin



### CLASSEMENT MASTERS FILLES : 4 800 MÈTRES

- 1) Sandrine GIRARD - Monestier-de-Clermont
- 2) Sandrine BIANZANI - Bourgoin-Jallieu
- 3) Betty BENEVENT - Saint-Egrève
- 4) Karine VERNEREY - Morestel
- 5) Christine FORT - Saint-Romans





### CLASSEMENT MASTERS 1 HOMMES : 8 200 MÈTRES

- 1) Ludovic PELLE - Saint-Egrève
- 2) Hugo GENTY - CFD
- 3) Lionel MICOLLET - Vienne
- 4) Christophe PEYRE - Groupement Sud
- 5) Grégory NEYRET - Groupement Nord

### CLASSEMENT MASTERS 2 HOMMES : 8 200 MÈTRES

- 1) Michel SAAD - Etat-major
- 2) Patrick GOURGUECHON - Val du Ver
- 3) Yannick ABEL-COINDOZ - Etat-major
- 4) Alain PORTEJOIE - Etat-major
- 5) Philippe CORMONS - Etat-major

Les cinq premiers de chaque catégorie (à partir du classement cadets/cadettes) sont qualifiés pour le championnat de France qui aurait dû se dérouler le samedi 21 mars 2020 sur l'hippodrome de Pompadour en Corrèze (19). Cette épreuve a été annulée pour cause de coronavirus.

Sportivement.

**Serge GLÉNAT**

*Animateur de la commission des sports*



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND 2020 ARVIEUX (HAUTES-ALPES)

Les 1<sup>er</sup> et 2 février 2020, le traditionnel championnat de France de ski de fond des sapeurs-pompiers était organisé à Arvieux dans les Hautes-Alpes. Cette compétition a vu s'affronter environ 200 concurrents venus de toute la France sur les différentes épreuves : relais le samedi après-midi et course en ligne le dimanche matin.

Quatre représentants du département de l'Isère étaient engagés : le Sergent Baptiste TARDY, SPP à la caserne de Vienne, l'Adjudant Mathias BLANC, SPP à la caserne d'Echirolles, l'Adjudant Sébastien BONZI, SPP au centre du Vercors et l'Adjudant Pierre-Yves ROSSET, SPP à la caserne d'Echirolles.

Sur les compétitions du dimanche matin, Pierre-Yves ROSSET monte sur la deuxième marche du podium sur le 10 km mass-start en style skating.

Sur le 15 km, Baptiste TARDY remporte la course au scratch et s'adjuge par la même occasion son 7<sup>e</sup> titre de champion de France.

Mathias BLANC prend une belle 26<sup>e</sup> place et Sébastien BONZI se classe 38<sup>e</sup>.

**Baptiste TARDY**  
Vienne



Baptiste TARDY



Pierre-Yves ROSSET



Podium du 15 km en style libre :  
première place pour Baptiste TARDY



Pierre-Yves ROSSET (à gauche sur la  
photo) : deuxième pour le 10 km style libre.



# UNE PLONGÉE EN APNÉE POUR PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

Une plongée en apnée, on connaît. Plonger dans une eau froide un peu moins. Plonger sous la glace, là ça devient un peu plus réservé à des experts. Mais cumuler toutes ces caractéristiques dans une même action : c'est un défi ! Et même un record !



Ce défi, Christophe JOBAZE s'est organisé pour le relever le 13 mars 2020. Il voulait en plus mettre son défi au service d'une cause qui lui tient à cœur : la lutte contre la mucoviscidose. Retenir son souffle pour ceux qui en manque.

## LE DÉFI EN DÉTAIL

Maîtriser son souffle dans un environnement extrême voire hostile.

Le projet est parrainé par Stéphane TOURREAU, champion de France et vice-champion du monde de poids constant « monopalme » à Kas, en Turquie en 2016. Tout comme Stéphane, Christophe JOBAZE veut relever deux défis ce jour-là, l'un sportif et l'autre solidaire.

**Défi sportif**, par la réalisation de plongées en apnée sous glace.

Il s'agit tout d'abord d'une série de temps d'immersion sur différentes distances de 15 à 20 mètres, sous une épaisseur de glace de 2 mètres. Ensuite, une immersion en apnée statique, sous la glace, pour déployer la banderole de l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Ces performances ont été encadrées sur un site dédié à la plongée sous glace, sécurisé par des plongeurs professionnels, spécialisés dans ce domaine.

Ces défis ont été filmés par une équipe également immergée. Les médias locaux tout comme le service communication du SDIS 38 ont relayé cette aventure humaine.



La communication de l'UDSP 38 a relayé ce défi par les réseaux sociaux et par le biais de cet article.

**Défi solidaire** par la valorisation du combat pour le souffle. Ce défi sportif en condition extrême, vise à mettre en avant les actions menées par Vaincre la Mucoviscidose. Un dépassement de soi tourné vers l'autre.

La Sauvegarde de l'Isère, partenaire, avec notamment des jeunes pris en charge dans le cadre du pôle handicap de la structure devaient être présents, encadrés par leurs

éducateurs, dans le cadre d'une valorisation du sport adapté. Malheureusement, les enfants n'ont pas pu participer eu égard au risque de contamination par la COVID-19.

Divers partenaires indispensables à la réalisation du projet se sont impliqués tant par des dons ou des prêts de matériels que par des soutiens humains ou techniques : Dive Xtrême, Scubawind, Vaincre la mucoviscidose, ULM Training, les sapeurs-pompiers du SDIS 38 dont ceux de Chamrousse, l'amicale des sapeurs-pompiers d'Échirolles, Apnée & Swim, Comité



départemental des sports adaptés (CDSA)...

Cet événement, à l'initiative de Christophe JOBAZE dans le cadre de ses défis sportifs en apnée au profit du Don du souffle s'est déroulé comme suit :

- Une équipe de skieurs de randonnée est descendue d'un flanc de montagne avec la bannière **Vaincre la Mucoviscidose**,
- Christophe a réalisé ses différentes immersions,
- Enfin, un ULM a survolé le site.

Le public a répondu présent pour soutenir la cause de la lutte contre la mucoviscidose, en portant lors de l'événement, le tee-shirt aux couleurs de l'association Vaincre la Mucoviscidose. Ce fut l'occasion de sensibiliser le public à l'importance du don d'organes. Le seul traitement curatif de la maladie, à ce jour, étant la greffe pulmonaire.

Le défi s'est terminé autour d'un verre de l'amitié en tout début d'après-midi.

## CHRISTOPHE JOBAZE, UN HOMME ENGAGÉ

Passionné de voyages, après de nombreuses années où il parcourt le monde et participe à de nombreuses missions humanitaires, il s'engage en 2007 comme infirmier de sapeurs-pompiers volontaire.

Ses disciplines sportives favorites sont l'apnée statique, l'apnée sous glace et la verticale. Il pratique d'ailleurs l'apnée statique et dynamique en compétition.

Depuis 2017 où il pratique l'apnée en compétition, quelques podiums lui ont permis de valoriser plus largement son engagement au profit du souffle.

Après de Vaincre la Mucoviscidose comme ambassadeur de la cause, chaque nouveau défi sportif et chaque performance lui permettent de donner un sens supplémentaire à sa passion pour l'apnée, devenue véritable discipline de vie.

Plongées verticales, Dynamiques



bi-palmes, c'est la discipline du statique qu'il affectionne particulièrement.

Double médaillé d'argent 2019 en statique (compétition régionale : O'Libre Contest en janvier, puis départementale trophée ApnéAlpes en novembre).

Double médaillé de bronze au statique 2020 (classement régional et classement général : O'Libre Contest en janvier).

Classé 6<sup>e</sup> en statique lors de la 3<sup>e</sup> manche de coupe de France 2020 (au Puy-enVelay, le 16 février).

Un engagement qui se poursuit au-delà des compétitions avec de nombreuses manifestations sportives en apnée dans de nombreuses villes de France, au profit de Vaincre la Mucoviscidose et autres projets solidaires dans la lutte contre la maladie et en soutien aux chercheurs.

Garder son souffle pour ceux qui en manquent, et ainsi, encourager

le plus grand nombre à donner son souffle pour ceux qui en manquent. Une démarche pour inciter chacun(e) à participer aux manifestations de Vaincre la Mucoviscidose, et s'impliquer dans cette indispensable chaîne de la solidarité humaine au profit de la vie. Tel est cet engagement, sur les bases des principes éthiques universels de l'olympisme, le dépassement de soi, tourné vers l'autre.

Christophe JOBAZE enchaîne depuis cet événement de nombreuses prestations en vue de faire connaître la lutte contre la Mucoviscidose. Vous pourrez suivre ses exploits sur sa page internet et si le cœur vous en dit vous pourrez même participer aux souscriptions ouvertes en ligne : <https://mondefi.vaincrelamuco.org/projects/christophe-jobazegarde-son-souffle-pour-ceux-qui-en-manquent>

**Le comité de rédaction**



## CHRISTOPHE JOBAZE, L'APNÉISTE POUR LA BONNE CAUSE

J'ai rencontré Christophe par l'intermédiaire d'un ancien collègue de la caserne de Seyssinet-Pariset, Rodolphe GUEDON, chef de salle au CTA. Il me parle d'un infirmier féru d'apnée qui cherche des personnes pour réaliser un projet événementiel autour de l'apnée. Il a besoin de soutien logistique et plus particulièrement d'un ou plusieurs plongeurs.

Mes coordonnées téléphoniques ont été transmises à Christophe par Rodolphe, en vue d'échanger et de comprendre ses objectifs et ses besoins. Dès le premier appel de Christophe, le courant passe bien. Nous nous rencontrons rapidement.

Je découvre une personne posée, connaissant et maîtrisant son sujet. Il est passionné pour son activité tout comme moi avec la plongée souterraine.

Je suis touché par le challenge qu'il s'est fixé : plonger en apnée dans un lac gelé, en passant par deux orifices distants d'une vingtaine de mètres de longueur. J'adhère encore plus vite lorsqu'il me raconte le but recherché par cette performance. C'est de mobiliser les médias et tout le monde au travers de son projet pour trouver des fonds contre la mucoviscidose. Je suis touché par ses arguments et ses convictions à s'engager physiquement pour participer à la lutte contre la maladie.

Le challenge est grand ! Bien qu'il détienne une grosse expérience d'apnéiste, avec de nombreux records et titres nationaux d'apnée statique et dynamique, les compétitions se sont déroulées en piscine et peu de fois en milieu naturel, surtout pas en eau très froide.

Nous avons peu de temps pour nous préparer à une telle aventure. Les contraintes techniques sont

importantes : trouver un site, trouver un équipement adapté pour s'immerger dans une eau à moins de 2° C, planifier un entraînement de manière à se préparer à l'ensemble des contraintes physiologiques qu'il va ressentir.

Je lui propose au vu des enjeux de l'événement d'associer l'UDSP 38, toujours partante pour accompagner les sportifs et qui plus est dans des actions à connotations sociales ou humaines.

En effet, l'UDSP 38 répond tout de suite favorablement au projet. Le SDIS 38 est également sollicité notamment au travers des spécialités (GRIMP, PLONGEURS) qui peuvent avoir potentiellement une implication dans le soutien technique et humain pour cette belle cause, sachant que Christophe est également infirmier volontaire au SDIS 38.

Grâce à mes connaissances et relations, je lui propose la commune de Chamrousse. Nous trouverons sur place le soutien indéfectible et total du lieutenant Frédéric LECAM qui est également pisteur secouriste sur cette station de ski. Monsieur William THUMY, gestionnaire du site Dive Xtrême plongée sous glace à Chamrousse, nous ouvre ses portes.

Il nous met bénévolement à disposition des moyens logistiques et des équipements de sécurité pour l'événement. Le magasin de plongée Scubawind met aussi à disposition de Christophe l'équipement de protection thermique. Les éléments techniques sont réunis. Il n'y a plus qu'à !

Nous réalisons ensemble quatre entraînements au lac de Laffrey. J'assure la sécurité en scaphandre de plongée. Ce milieu aquatique lui permet de retrouver les conditions presque identiques que le lac Robert. De nombreuses



caractéristiques sont identiques : plan d'eau d'altitude, eau froide, visibilité moyenne en pénombre.

Christophe est un peu bousculé dans ses repères habituels, presque déstabilisé. Mais sa force de caractère ainsi que son mental d'acier sont sans faille. Il veut avant tout réussir son challenge pour cette cause qui lui tient tant à cœur : se battre contre le froid et la durée, retenir son souffle contre la maladie pour ceux qui manquent de souffle.

Ce fut un plaisir de partager et de collaborer avec Christophe et d'avoir modestement contribué à la réalisation de cet exploit d'une plongée en apnée sous glace pour porter à la lumière la défense d'une cause qui lui est chère : mieux faire connaître la lutte contre la mucoviscidose.

Merci à tous mes contacts d'avoir répondu favorablement et d'avoir vous aussi, permis la réalisation de cette belle aventure humaine.

Depuis cette aventure, Christophe a renouvelé ses plongées en apnée dans des plans d'eau et à chaque fois, la couverture médiatique permet de mettre en avant la mucoviscidose.

**David BIANZANI**  
Grenoble



## LES CYCLISTES

Avec le confinement, les cyclistes n'ont pu s'entraîner comme à leur habitude. Dès la levée des restrictions, le cuissard, le casque et les gants ont été portés pour rattraper le retard.



En souvenir, les photos de quelques cyclistes d'Agnin, de Vienne, de La Chapelle-de-Surieu et de Roussillon qui participent à de nombreuses compétitions.

 **Les rendez-vous de l'an prochain sauf contraintes majeures sont fixés pour**

- Le championnat de France du contre la montre, le 05 juin, la course en ligne, le 06 juin 2021, à Champagnole dans le Jura (39).
- Le championnat de France de VTT, le 18 septembre 2021 au Creps de Poitiers (Vouneuil-sous-Biard).

Préparez-vous dès à présent. Si vous souhaitez participer à ces compétitions, rapprochez-vous d'Éric ANDREANI.

**Eric ANDREANI**  
**Le Péage-de-Roussillon**





## LES JSP DE SAINT-MARCELLIN, DES ARTISTES EN HERBE

Le conteneur de stockage du matériel des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Marcellin abritant le parcours sportif du sapeur-pompier est un don de la société Chambard.



Le parcours sportif, lui, a été acquis par la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Marcellin. Les travaux de soudures ont été réalisés par des personnes bénévoles.

Le conteneur est entreposé dans la cour de la caserne, avec l'accord de tous les acteurs concernés. Mais il ne pouvait conserver sa couleur initiale bleue, étant dans un nouveau cycle de vie. Il a été décidé de lui redonner un nouveau souffle (le réanimer comme on fait en secourisme...) en lui redonnant des couleurs. Pour ce faire, il a été fait appel à deux graphistes de la région bénévolement au mois de juillet 2019.

Je remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à réaliser cette fresque dont nous sommes très fiers.

**Eric CORNELIER**  
**Saint-Marcellin**



## CONVENTION ENTRE DEUX ASSOCIATIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Mercredi 27 novembre, le Colonel Jacques PERRIN, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère (UDSP 38) et le Colonel honoraire René PAILLOT président de la section de l'Isère de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) ont signé une convention de partenariat.



Cette convention, déclinaison d'une initiative nationale entre le président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) et le président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM), vise à promouvoir et à diffuser des valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme au travers d'actions communes orientées vers la jeunesse.

En parlant de jeunesse, l'UDSP 38, forte de plus de 7 200 adhérents, compte dans ses rangs 935 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), de 11 à 16 ans, dont 323 filles (31 %) et 612 garçons, répartis dans les 33 sections du département. Ceci place l'UDSP 38 sur les premiers



rangs au niveau national du nombre de JSP encadrés par des parents, des citoyens, des sapeurs-pompiers actifs, qui agissent tous bénévolement.

Pour la signature de cette convention, qui se traduira par des actions de reconnaissance individuelle ou collective sous forme de lettres, diplômes, trophées, médailles..., les deux présidents étaient accompagnés de membres de l'ANMONM, du président du conseil d'administration du SDIS 38, Jean-Claude PEYRIN, du Contrôleur Général

André BENKEMOUN, directeur départemental du SDIS 38, du Médecin-Chef Christophe ROUX et des membres du comité exécutif de l'UDSP 38, ainsi que les deux secrétaires de l'UDSP 38. Quatre JSP d'Eybens avaient répondu présents avec le Capitaine Pierre RIBEYRON, conseiller technique des JSP, pour être les porte-paroles auprès des autres JSP de l'Isère.

**Le comité de rédaction**



## LES JSP DE BELLEDONNE À LA PATINOIRE

Le vendredi 31 janvier 2020 à la patinoire de Polesud de Grenoble, les Brûleurs de Loups affrontaient les Pionniers de Chamonix en hockey sur glace dans le cadre de la Ligue Magnus.



Cette soirée s'est déroulée à guichet fermé et a accueilli plus de 3 900 supporters. Les Brûleurs de Loups l'ont emporté 9 à 3 dans un match dynamique et très engagé. L'ambiance était au rendez-vous.

Grâce à Laurent FALCOZ, papa d'une de nos JSP, la section des JSP Belledonne a eu l'honneur d'être invitée pour représenter les JSP de l'Isère pendant les tiers-temps de ce magnifique match.

La première prestation visait à accueillir les joueurs lors de leur entrée sur la patinoire en leur faisant une haie d'honneur. Quelle fierté pour nos jeunes de voir passer de si près les joueurs... Mais ce n'était que le début... Il nous a été permis de pousser le cri de ralliement de la section... Là, c'est dans les tribunes que parents, amis, administrateurs de l'UDSP 38 étaient fiers de nos jeunes.

Les temps de récupération des joueurs entre chaque tiers-temps nous étaient laissés libres pour faire de l'animation... faire le show devant 3 900 personnes... Waouh...

Nous avons proposé au premier tiers-temps une manœuvre incendie avec le Véhicule de Liaison Tout Terrain Utilitaire (VLTTU) de la caserne de Saint-Mury-Monteymond. Le Véhicule de Liaison Hors Route (VLHR) de Domène nous a également permis de porter secours à la mascotte des Brûleurs de Loups qui venait de chuter (simulation bien sûr) sur la glace.

Le deuxième tiers-temps quant à lui était réservé au traditionnel jeu du palet. Cette animation consiste à proposer aux supporters à la vente (2 euros) un palet de hockey. A l'issue de la vente et avant la reprise du match les acquéreurs de palets devaient les jeter sur la glace depuis les tribunes. Le plus proche du centre du terrain de jeu gagnait un maillot d'un joueur, dédié par ce dernier. Les fonds ainsi recueillis ont été entièrement redistribués au pôle social de l'UDSP 38. Aux dires des organisateurs, c'est l'une des plus importantes ventes jamais réalisées. Nos JSP ont usé de leur charme et de leur motivation pour vendre tous les palets.

Le Contrôleur Général André BENKEMOUN, directeur départemental du SDIS de l'Isère et chef de corps et le Colonel Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38, retenus par la passation de commandement du chef du groupement Sud ont pu nous rejoindre au deuxième tiers-temps. Nous les remercions très chaleureusement pour leur soutien et leur accompagnement pour que cette prestation puisse avoir lieu et qu'elle soit de très haute qualité.

A la fin du match, les Brûleurs de Loups ayant largement gagné, l'ambiance était à son comble. Les JSP ainsi que les encadrants ont été invités à rejoindre les joueurs sur la glace pour la photo souvenir. Ce moment est aussi un moment magique qui restera dans les mémoires. Mais nos jeunes n'avaient pas encore tout vécu... Ils ont été invités à saluer les joueurs dans les vestiaires, moment rare que peu de personnes peuvent vivre.

Cet événement, qui visait à promouvoir les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Isère par le biais de la



section de Belledonne, restera gravé dans les pensées de chaque JSP et de chaque encadrant présent au match.

Pour faire connaître les sections de JSP de l'UDSP 38 et plus largement informer les 3 900 supporters, un flyer avait été déposé par les organisateurs sur chaque siège. Ce flyer a été réalisé sur l'initiative de la commission communication de l'UDSP 38 qui s'était attaché les compétences de trois étudiantes du Master de communication de Gières. Merci à Abigaël, Adeline et Manel.

En parallèle, trois membres de la commission communication de l'UDSP 38, Marine DURAND, William PEPIN et Jérôme ROUX ont réalisé un petit film de promotion de JSP de l'UDSP 38. Ce film, dont les images sont issues de presque toutes les 33 sections de l'UDSP 38 a été projeté sur le grand écran lors de la pause du deuxième tiers-temps. La sonorisation de ce film et le choix des images a attiré l'attention des spectateurs et a lui aussi permis de mieux faire connaître les sections de JSP. Merci à eux trois et à l'animateur de la commission communication pour cette belle réalisation.

Dominique BUSSETTA, de la communication du SDIS 38 étant présent et après lui avoir remis un passe VIP, a pu réaliser des images de cette soirée, y compris dans les vestiaires. Il en a réalisé un beau montage qui peut être vu tant sur les supports



communication du SDIS 38 (Yammer...) que sur le site de l'UDSP 38.

La section des JSP de Belledonne tient à remercier les Brûleurs de Loups et Monsieur Alexandre DUYCK, manager général adjoint, l'UDSP 38 (le président, le secrétaire général, le secrétariat et tous les

autres), le SDIS 38 et bien entendu Monsieur Laurent FALCOZ qui nous ont permis de réaliser cet événement.

**Pierrick GUILLOUD**  
**Mathis GAVILLON**  
**Belledonne**

## REMISE D'ORDINATEURS À DES PUPILLES

L'ordinateur est aujourd'hui l'un des outils indispensables à l'apprentissage des jeunes mais également à leur intégration dans le monde moderne. C'est pourquoi, le conseil d'administration de l'Œuvre des Pupilles de France (ODP) a renouvelé, cette année encore, la dotation d'ordinateurs portables, de liseuses ou de tablettes aux pupilles dans l'année de leur 6, 11, 15 et 18 ans.



Arthur MARRILLAT



Iris THIBAULT



Romain CLEMENT

Habituellement ces équipements informatiques sont remis, au nom de l'ODP, lors du rassemblement des familles en mai.

Or, cette année, avec la crise sanitaire de la COVID-19, cette journée n'a pas pu se tenir. Dans un premier temps, envisagée en septembre lors de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et pour ne pas pénaliser les jeunes, le comité exécutif a opté pour une remise individuelle au siège dès la fin de la crise sanitaire.

C'est ainsi que les jeunes ont été dotés :

- d'un ordinateur portable, le 7 juillet, pour Arthur MARRILLAT,
- d'une tablette et clavier, le 8 juillet, pour Romain CLEMENT et Iris THIBAULT.

Merci à l'ODP pour le soutien des jeunes pupilles. Le pôle social et le comité exécutif souhaitent de bonnes études aux jeunes.

**Ludovic LOMBARD**  
Animateur du pôle social





Communication | Services | Press

**01 43 99 96 76**

19, rue Paul Séjourné - 94000 CRÉTEIL - [csp.contact@online.fr](mailto:csp.contact@online.fr)

RÉALISATION DE

*Revues, agendas  
agendas de poche...*

---



PARTENAIRE DES UDSP  
*depuis 2004*

## DON DE LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

Le 18 février 2020 à 00 h 43, un accident rare se produisait dans l'écluse de Sablon (38550) exploitée par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Une péniche, le Pampéro, transportant 2 200 tonnes de chlorure de vinyle monomère était accidentée dans l'écluse. De nombreux moyens étaient engagés dès l'alerte atteignant très rapidement le niveau d'un poste de commandement de site.

Cette intervention du SDIS de l'Isère allait durer pendant près de six semaines. Plus de mille agents du SDIS de l'Isère ont été engagés.

Avec en plus des habituels sapeurs-pompiers professionnels, volontaires dont les membres du service de santé et de secours médical, les personnels administratifs techniques et spécialisés étaient mobilisés sous la responsabilité du directeur départemental et chef de corps départemental, le Contrôleur Général André BENKEMOUN.

Cette intervention a été complexe tant en technicité qu'en durée. Organisée en plusieurs secteurs, sous le commandement d'un poste de commandement de site, l'intervention était gérée par le chef de corps en personne ou ses représentants, en lien avec le Directeur des Opérations de Secours, monsieur Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère. Cette opération de secours est d'une dimension exceptionnelle par :

- les enjeux : produit inflammable et nocif, taille de la péniche et rupture partielle de la coque ;
- le nombre de services publics mobilisés : préfet, sous-préfet, sapeurs-pompiers, DREAL, gestionnaire de l'écluse (CNR), gendarmerie, mairie, experts maritimes ;
- le nombre d'acteurs privés : armateur, propriétaire du produit, entreprises spécialisées ;
- la complexité des actions conduites en simultané : traitements des fuites, manœuvres de force, protection incendie, soutien sanitaire en opération, appui logistique, calcul des hypothèses d'évolution ;
- sa durée.



Le vendredi 9 octobre, monsieur Christophe DOREE, directeur territorial Rhône-Isère de la Compagnie Nationale du Rhône tenait à témoigner sa gratitude à l'ensemble des personnels du SDIS de l'Isère qui se sont mobilisés nuit et jour sur cette intervention particulièrement complexe.

Pour ce faire, en plus de leur témoignage transmis au DDSIS à l'attention des acteurs de terrain mais également aux personnels de soutien, il remettait par le biais

d'une convention un versement de 5 000 euros au Colonel Jacques PERRIN, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au profit de l'œuvre sociale. Le DDSIS, retenu par d'autres obligations, était représenté par le Lieutenant-Colonel Mathieu MALFAIT, chef du groupement Nord lors de la signature de cette convention.

Une visite du site dont le poste de pilotage de l'écluse venait clore cette rencontre.



Au nom de l'ensemble des membres de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, le colonel Jacques PERRIN, président remercie sincèrement la CNR pour ce don qui, après avis du conseil d'administration, sera réparti à destination de trois adhérents en grosses difficultés.

**Le comité de rédaction**



**MAIS QUI  
EST LA  
CNR ?**

La Compagnie Nationale du Rhône est le 1<sup>er</sup> producteur d'énergie 100 % renouvelable (eau, vent, soleil). La compagnie exploite et aménage depuis 1934 le fleuve Rhône dans le cadre de 3 missions confiées par l'État : produire de l'électricité, développer la navigation fluviale, favoriser l'irrigation et accompagner le monde agricole.

La CNR a pour cela conçu et construit 19 centrales hydroélectriques, 19 barrages et 14 écluses, ouvert 330 km de voie navigable entre Lyon et la Méditerranée et aménagé des sites industriels et portuaires.

La solidarité est au cœur de l'action de CNR qui s'engage activement dans le développement des énergies renouvelables (hydroélectricité, photovoltaïque et éolien), dans le soutien à l'aménagement des territoires et à la transition énergétique. Pour plus d'informations : [www.cnr.tm.fr](http://www.cnr.tm.fr)

## NAISSANCES

### LES VAULNAVEYS

**Giulia** VALCESCHINI est née le 05 février 2020 à 10 h 34. Fille du sapeur Florent VALCESCHINI de la caserne Les Vulnaveys. Elle pèse 3,100 Kg et mesure 48 cm.



### SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Mattieu PELISSIER et la caporale Alexandryn MARY de la caserne de Saint-André-le-Gaz ont accueilli leur 1<sup>er</sup> enfant au sein de leur foyer.

**Laurelyne** est née le 10 juin 2020 avec le nouveau grade de sa maman.



*L'Union Départementale adresse ses félicitations aux parents et des gros bisous aux enfants.*

## MARIAGES

### LA MURETTE

**Mélissa** BENOIT-CATTIN et le Caporal-Chef **Guillaume** LORREARD, sapeur-pompier volontaire à la caserne de La Murette, se sont dit « Oui » le samedi 20 juillet 2019.

C'est sous une haie d'honneur formée par leurs collègues et amis, que les jeunes mariés sont sortis de l'église.



### SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Le 12 septembre 2020, **Deborah** et **Alexandre** SERMET se sont dit « Oui » en présence de leurs filles Chloé et Camille.

Tous nos vœux de bonheur !



*L'Union Départementale adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.*

## GILBERT DURAND NOUS A QUITTÉS

Message de la cérémonie d'au revoir à Gilbert DURAND :

Gilbert DURAND intègre le centre de secours principal n°7 de Rives juste avant ses 17 ans, le 1<sup>er</sup> juin 1966.

Gilbert, tu passes avec succès tes diverses formations avant de gravir progressivement les échelons :

- Caporal, le 1<sup>er</sup> janvier 1973.
- Sergent, le 3 mars 1975.
- Adjudant, le 17 octobre 1980.
- Adjudant-Chef, le 24 janvier 1985.
- Sous-Lieutenant, le 1<sup>er</sup> mars 1992.
- Lieutenant, le 1<sup>er</sup> octobre 2000.

Tu connais différents chefs de corps :

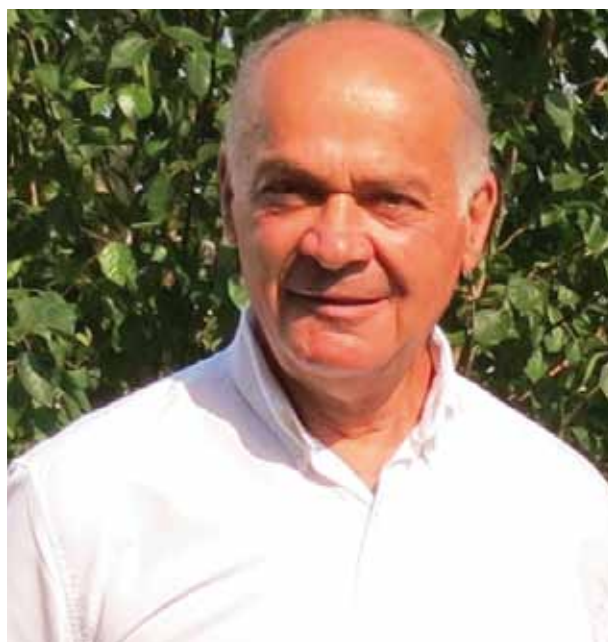
- Eugène BLANC.
- Henri THUILLER.
- Georges AUDIBERT.
- Bernard DURET.

Au cours de toutes ces années, au sein du centre de secours principal de Rives, tu occupes toutes les fonctions ou presque, dont celles d'adjoint au chef de corps de 1992 à 1999, avant de devenir toi-même chef de caserne de 1999 à 2004.

Ton dévouement et ton professionnalisme sont appréciés de tous. Tu as été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent en 1986 pour 20 années de service, vermeil en 1991 pour 25 années et or en 2001 pour plus de 30 années de sapeur-pompier.

C'est un engagement de toute une vie, un engagement de chaque instant où tu ne comptes pas les heures. Au service d'un seul et unique objectif : aider les autres. Tu consacres l'essentiel de ton temps aux autres et à ta passion du secours, celle-là même qui anime tous les sapeurs-pompiers.

Gilbert, tu as été un des fédérateurs du regroupement des casernes de Rives – Renage – Beaucroissant pour qu'elle devienne la caserne actuelle de Beaucroissant-Parménie.



Tu répondais toujours présent pour les manifestations ou rassemblements organisés par l'amicale ou la caserne. Encore récemment tu étais présent à notre fête de Sainte-Barbe.

Gilbert, tu constitues un exemple pour la jeunesse. Voilà pourquoi, aujourd'hui, à l'occasion de la cérémonie qui nous rassemble, nous pouvons exprimer notre gratitude et notre reconnaissance.

Tu rejoins aujourd'hui ton meilleur ami de toujours Maurice CLEMENT parti en mars de cette année avec qui tu as partagé cette passion de sapeur-pompier.

Gilbert, tu demeureras à tout jamais dans la mémoire des sapeurs-pompiers.

**Christophe JACQUIN-BERTHOLET**  
**Patrick TOURNIER-TROUILLER**  
**Parménie**



## JEAN-PAUL MIGNOT NOUS A QUITTÉS

En ma qualité de chef de centre et au nom des personnels de la caserne de Montalieu-Vercieu et des casernes environnantes, je vous partage les éléments qui ont été lus lors de l'oraison funèbre en dernier adieu à notre déjà regretté collègue et ami, le Capitaine Jean-Paul MIGNOT.

Ce message visait à lui apporter message d'affection, d'admiration, de reconnaissance à l'officier de sapeurs-pompiers bien sûr, mais surtout à l'homme que nous avons tous connu.

Dans la nuit de mercredi à jeudi 30 janvier 2020, notre ami et collègue nous quittait dans sa 74<sup>e</sup> année. La maladie, contre laquelle il a lutté courageusement depuis plusieurs années, triomphait hélas ! Avec lui disparaît un homme respectueux des autres et attentif à eux. Une personnalité toujours accessible, disponible, un sapeur-pompier soucieux de servir la caserne de Montalieu-Vercieu avec un engagement sans faille et une conviction inaltérable.

Jean-Paul a accompli 35 années d'engagement chez les sapeurs-pompiers. Il a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 1966 comme simple sapeur pour gravir les échelons un à un jusqu'à accéder à la fonction de chef de centre comme sous-lieutenant en 1982, puis comme lieutenant en 1992. Il occupera cette fonction jusqu'à son admission à la retraite le 1<sup>er</sup> décembre 2001 au grade de capitaine honoraire. Jean-Paul sera décoré des médailles d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent puis vermeil pour 25 ans et or pour 35 ans en 2000.

Toutes ces années, Jean-Paul fera montre d'une humilité et d'un sérieux qui forceront l'admiration de ses collègues et demeurera fidèle à l'homme de terrain qu'il n'a jamais cessé d'être ce qui lui vaudra la confiance de ses pairs.

Aux alentours des années 1985/1986, nos locaux deviennent exigus. Jean-Paul prend son bâton de pèlerin pour aller négocier auprès du syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers de l'époque, la construction d'un nouveau centre de secours. Fin négociateur, plein de conviction et avec une énergie inégalable, il obtient après de nombreuses réunions cette nouvelle caserne, dont il a suivi, quasiment jour après jour toutes les étapes de la construction.

Inaugurée fin 1989 cette caserne, ta caserne, fait des envieux sur le secteur par sa superficie, son confort et son équipement. Elle reste d'ailleurs encore très fonctionnelle aujourd'hui malgré les 30 ans d'utilisation, preuve en est que tu avais su faire les bons choix au niveau de cette construction.



Tu as su également transmettre ta fibre sapeur-pompier à tes deux fils, Patrick et Laurent, ainsi qu'à ton neveu Philippe en leur permettant de rejoindre la section des jeunes sapeurs-pompiers de Montalieu-Vercieu. Période de forte activité pour cette section qui a réussi par deux fois à s'emparer du titre de champion de France de manœuvres et de plusieurs titres et podiums en individuel, toujours en compétition nationale. Grâce à la pugnacité des moniteurs et présidents de l'époque, tes conseils avisés et ta bienveillance pour la section ont fait la renommée des jeunes sapeurs-pompiers de Montalieu-Vercieu qui n'est plus à faire.

Jean-Paul était unanimement apprécié de ses hommes, de ses collègues, de sa hiérarchie. Il contemplait son engagement comme une forme élevée du service à nos concitoyens.

Je mesure les fortes qualités morales et professionnelles, toute l'énergie et la puissance de travail dont Jean-Paul a toujours su faire preuve, les sacrifices qu'il a pu consentir pour servir le bien public dans l'esprit d'humilité et d'engagement qui a toujours été le sien.

Aujourd'hui c'est dans la tristesse que nous sommes réunis. Tristesse pour vous bien sûr, son épouse, ses enfants et petits-enfants, sa famille d'avoir perdu trop tôt un époux, un papa, un papy, un oncle admiré et aimé. Tristesse pour vous aussi, ses camarades et collègues d'être privés d'un ami proche, d'un modèle, d'une référence dans une activité en constante quête de valeurs et de repères. Tristesse, enfin, pour la caserne de Montalieu-Vercieu d'avoir perdu l'un de ses anciens et dévoués serviteurs. Nous entourons toute votre famille de notre douloureuse sympathie et nous partageons votre chagrin.

Les mots sont malheureusement peu de choses en de telles circonstances et ils ne sauront apaiser votre douleur. Sachez néanmoins qu'ils reflètent le souvenir que nous conservons de Jean-Paul et l'attachement de tous à sa mémoire. Au-delà des mots, je suis et nous sommes convaincus que l'action de Jean-Paul lui survivra, que les valeurs qu'il a portées et défendues se transmettront et que de cela il aurait été fier.

Jean-Paul, notre estime et notre gratitude te seront à jamais acquises.

Adieu Jean-Paul

**Bernard ATTAVAY**  
**Montalieu-Vercieu**

## DÉCÈS DE L'INFIRMIER DUPONT ELRIC

Les Sapeurs-Pompiers des Vaulnaveys ont eu la douleur de perdre l'un des leurs.

L'infirmier DUPONT Elric nous a quittés fin janvier 2020 et notre peine est aussi grande que l'honneur que nous ressentons tous d'avoir pu le connaître. Nous garderons tous la fierté d'avoir été à ses côtés.

Il restera l'image d'un grand Homme, au cœur ouvert vers les autres, comme en témoigne ses différents engagements (sapeur-pompier volontaire, militaire et servant en humanitaire).

Nous avons une pensée toute particulière pour sa famille.

Nous vous remercions tous de la sympathie adressée à nous ses collègues et à sa famille, de votre présence physique ou par la pensée lors de l'émouvante cérémonie funéraire.

**Claude SALVI**  
**Les Vaulnaveys**



## DÉCÈS DE JEAN-CLAUDE JACQUIER-LAFORGE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Jean-Claude JACQUIER-LAFORGE survenu le 20 août 2020, après une longue maladie.

Il était le papa de Stéphane, sapeur-pompier volontaire à la caserne de La Murette.

Conseiller municipal dans les années 1980/1990, sous l'autorité de Monsieur René BLANCHET, maire. Il était délégué à la sécurité donc très près des sapeurs-pompiers du centre de première intervention de La Murette, CPI de l'époque.

Sous l'impulsion de Jean-Claude JACQUIER-LAFORGE soutenu par la municipalité, il a été décidé d'organiser le 87<sup>e</sup> congrès de l'UDSP 38 à La Murette le 21 juin 1987.

Le président de l'UDSP 38, le Colonel Eugène BLANC, a appuyé cette



organisation atypique. En effet, l'assemblée générale de ce congrès départemental s'est tenue dans l'église de La Murette. Jamais dans la France entière un tel congrès ne s'est déroulé dans un lieu de culte. Nous devons un grand merci à Jean-Claude JACQUIER-LAFORGE, artisan et maître d'œuvre d'une telle organisation.

Nous adressons nos très sincères condoléances à son épouse Josiane, à son fils Stéphane ainsi qu'à toute sa famille.

**Le bureau**  
**Amicale des SP de Bavonne**

## ARMAND BERNARD NOUS A QUITTÉS

Le jeudi 26 mars 2020, Armand BERNARD nous a quittés après avoir lutté contre la maladie. L'avis de décès précisait que l'inhumation devait avoir lieu dans la plus stricte intimité (eu égard au confinement dû à la crise sanitaire de la COVID-19). Difficile voire douloureux de laisser partir un collègue, mais surtout un ami, seulement en présence de la famille et que deux représentants des sapeurs-pompiers, sa deuxième famille.

Armand est né à Venon, le 20 décembre 1936.

### ■ Sapeur-pompier volontaire, permanent puis professionnel

En 1952, alors qu'il avait 16 ans, l'incendie de la ferme familiale provoque d'instinct une forte envie d'intégrer un corps de sapeurs-pompiers. Il faudra attendre janvier 1955, trois ans après l'incendie précité, pour qu'il concrétise cette envie en sollicitant son engagement auprès du chef de corps du centre de secours de Saint-Martin-d'Hères.

En 1957, il est appelé à effectuer son service militaire où il servira au Maroc et en Algérie. Il sera libéré en mars 1959. Il obtient à ce titre la carte d'ancien combattant et les médailles qui lui sont rattachées.

En 1967, Armand est recruté par la ville de Saint-Martin-d'Hères et intègre les services techniques comme conducteur d'engins poids lourds et de transports en commun.

Toujours en activité au centre de secours, il obtient en 1968 son examen de caporal, puis les années suivantes son brevet de sous-officier puis le grade de sous-lieutenant en 1973. Une vacance de poste de permanent lui permet d'intégrer définitivement le centre de secours. Il connaît parfaitement le secteur, les rues et ruelles de différents quartiers qu'il avait maintes et maintes fois parcourues. Il les connaissait « comme sa poche » comme il aimait le dire.

En 1977, il est nommé lieutenant.

Le 20 mars 1997, il prend une retraite bien méritée et quitte cette profession qu'il aimait tant. Il était la mémoire du centre de secours. Toujours à l'écoute de ses collègues, homme discret qui n'hésitait pas d'aborder les questions du moment en toute objectivité.

Il était titulaire de nombreuses médailles et reconnaissances, dont la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or.

### ■ Un spécialiste

Armand était titulaire de nombreuses spécialités en plus de celles exigées par son grade : initiation à la prévention dans les établissements recevant du



public, monitorat de secourisme, intervention contre la radioactivité, lutte contre les accidents de transports d'hydrocarbures liquéfiés, secours routiers, sauvetage-déblaiement...

Il y a une spécialité qu'il affectionnait plus que toutes, c'était la conduite hors chemin. Ses connaissances pointues en mécanique, la maîtrise de la conduite des véhicules en général et plus particulièrement les engins hors routes, ses approches pédagogiques ont conduit le directeur départemental des services d'incendie et de secours à lui confier l'organisation des stages « tout chemin ». Les pistes du camp militaire de Chambaran n'avaient plus de secret pour Armand.

### ■ Un engagement au sein de l'UDSP 38

Toujours tourné vers les autres, c'est tout naturellement qu'il s'est impliqué au sein du conseil d'administration de l'UDSP 38, comme administrateur en 1985, puis comme secrétaire général adjoint.

Dès son départ en retraite, il a été nommé au comité d'honneur de l'UDSP 38. Il a été désigné comme animateur de la commission des anciens jusqu'en 2007. Chaque fois qu'il le pouvait, il assistait aux assemblées générales, aux conseils d'administration et aux congrès départementaux ou nationaux. Il était encore des nôtres en ce début d'année.

Il a été décoré de la médaille de la reconnaissance de l'UDSP 38, échelon chevalier puis échelon officier.

### ■ Armand va laisser un grand vide

Nous adressons une chaleureuse pensée à Yvonne (nous connaissons les mérites des épouses de sapeurs-



pompiers) ainsi qu'à sa fille Annie, son gendre Olivier, ses petits-enfants Julie, Marie et Valentin. Nous n'oublions pas sa fille Sylvie, décédée le 30 juin 2018.

Nous n'avons pas pu t'accompagner dans ton dernier voyage comme nous le souhaitions en raison de la crise sanitaire mais nous étions nombreux par la pensée à guider ta route. Tous ceux qui t'ont côtoyé ne peuvent t'oublier.

Armand, tu reposes en paix auprès des tiens à Venon, où « les couchés de soleil n'ont pas d'égal ».

Nous ne t'oublierons pas.

**Gérard BRUNEL**  
**Membre du comité d'honneur**

## DÉCÈS

CENTRE	PRÉNOM	NOM
Parménie	DURAND	Gilbert
Villard-Bonnot	DEMATTEIS	Joseph
Saint-Georges-d'Espéranche	MAUGET	Jean-Michel
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	NEMOZ	Emile
Les Vaulnaveys	DUPONT	Elric
Montalieu-Vercieu	MIGNOT	Jean-Paul
Saint-Cassien	COSTA-ROCH	Jean
Domène	BERTI	Franck
Domène	GIRAUD	Louis
Chatte	PINET	Raoul
Autrans	GUILLERMET	Michel
Saint-Etienne-de-Crossey	GARREL	Frédéric
Val du Ver	CLAUZIER	Raymond
Allevard	CLAVIER	Maurice
DD SIS 38	CARRARA	Michel
Corenc	BRUNIER	Jean
Voiron	COTTIN	Daniel
Hières-sur-Amby	JOGUET	Joseph
Hières-sur-Amby	JOGUET	Louis
Saint-Martin-d'Hères	BERNARD	Armand
Saint-Just-de-Claix	CHARBONNEL	Gilbert
Péage-de-Roussillon	ROUET	Hervé
Péage-de-Roussillon	ARGOUD	Patrick
Les Vaulnaveys	BRUNO	Daniel
Mens	CAVALLI	Michel
Péage-de-Roussillon	MARTINEZ	Jean-Louis
Saint-Egrève	MUNOZ	Yves
Tignieu	GIRERD	Bernard
Vienne	SUCHIER	Noël
L'Albenc	BOISSE	Michel
Saint-Marcellin	SEYVE	André
Vienne	GUINARD	Daniel
Corenc	MURE	Gaston

**L'Union Départementale adresse ses sincères condoléances aux familles.**

# MISE EN GARDE

« Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » est la seule revue officielle de tous les sapeurs-pompiers du département de l'Isère.

Pour tous renseignements avant signature, prenez contact auprès de  
l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :  
U.D.S.P. 38 - CS 60 097 - 38241 MEYLAN cedex - 04 76 18 93 62 - [contact@udsp38.fr](mailto:contact@udsp38.fr)

